

MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

DIRECTION DU SUIVI DES OPERATIONS
FINANCIERES DE L'ETAT

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice



RAPPORT

D'ANALYSE GLOBAL DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

(RAGOFE)

Décembre 2021

AVANT PROPOS



La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) est un acteur majeur dans la gestion des finances publiques au Burkina Faso. En effet, elle a en charge la saine gestion des deniers publics, la gestion de la trésorerie au titre du budget de l'Etat, des Collectivités territoriales ainsi que des Etablissements publics de l'Etat et la veille de la viabilité du système financier national.

Aussi, la DGTCP inscrit l'obligation de rendre compte comme une valeur cardinale de sa gouvernance. Pour ce faire, elle s'est engagée à communiquer et à rendre accessible l'information sur ses activités à l'ensemble des partenaires et usagers.

Dans cette optique de bonne gouvernance économique et d'aide à la prise de décision, la publication de l'information est inscrite au rang des priorités de notre administration.

Le présent rapport intitulé « Rapport d'Analyse Global des Opérations Financières de l'Etat » (RAGOFE) a pour but d'assurer une large diffusion de l'information sur l'exécution des opérations financières de l'Administration Centrale Budgétaire, des Etablissements Publics de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des finances de l'Administration

Organismes de Protection Sociale compilées suivant les normes et standards internationaux en matière de production des statistiques macroéconomiques. En outre, il permet d'apprécier l'évolution de ces opérations financières de 2016 à 2020 et de contribuer à une meilleure orientation des actions pour des résultats substantiels et un impact socio-économique durable au bénéfice des populations.

L'élaboration de ce rapport a été rendue possible grâce à un processus participatif. Aussi me paraît-il opportun d'adresser mes sincères remerciements à tous les acteurs pour les efforts consentis en vue d'assurer la production et la collecte des données financières dans des conditions bien souvent difficiles.

Toutes observations et suggestions, dans le sens de contribuer à l'amélioration des éditions futures seraient les bienvenues.

BONNE EXPLOITATION !!!

**Le Directeur Général du Trésor
et de la Comptabilité Publique**



Célestin Sanféré SANON
Officier de l'Ordre de l'Étalon

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	i
SOMMAIRE	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
RESUME ANALYTIQUE	x
PREAMBULE	xii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE BUDGETAIRE (TOF-ACB)	5
CHAPITRE II: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT (TOF-EPE) A FIN DECEMBRE 2019	19
CHAPITRE III: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (TOF-CT)	30
CHAPITRE IV: ANALYSE DU SECTEUR DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE (OPS)	52
CONCLUSION	68
ANNEXE 1 : PRESENTATION GENERALE DES STATISTIQUES DE FINANCES PUBLIQUES (SFP)	a
Table des matières	y

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AC	: Administration Centrale
ACB	: Administration Centrale Budgétaire
ACCT	: Agence Comptable Centrale du Trésor
AE	: Autorisation d'Engagement
AJE	: Agence Judiciaire de l'Etat
BAT	: Bons assimilable du trésor
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BGCT	: Balance Générale des Comptes du Trésor
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
CAM	: Cadre d'Analyse Minimum
CARFO	: Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires
CAS	: Compte d'Affectation Spécial
CFAP	: Classification Fonctionnelle des Administration Publiques
CGAF	: Compte Général de l'administration des Finances
CID	: Circuit Informatisé de la Dépense
CN-AC	: Créances Nettes de l'Administration Centrale
CNAMU	: Caisse Nationale d'Assurance Maladie Universelle
CNPE	: Comité National de Politique Economique
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CP	: Crédit de Paiement
CT	: Collectivité Territoriale
DDP	: Direction de la Dette Publique
DEB	: Direction de l'Exécution du Budget
DELF	: Direction des Etudes et de la Législation Financière
DGB	: Direction Générale du Budget

DGCOOP	: Direction Générale de la Coopération
DGD	: Direction Générale des Douanes
DGEP	: Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGTCP	: Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DISB	: Direction de l'Informatisation et des Statistiques du Budget
DS	: Direction de la Solde
DSOFE	: Direction du Suivi des Opérations Financières de l'Etat
DTS	: Droits de Tirage Spéciaux
EPE	: Établissement Public de l'Etat
FMI	: Fonds Monétaire International
LB	: Ligne Budgétaire
LFI	: Loi de Finances Initiale
LFR	: Loi de Finances Rectificatives
MBP	: Manuel de la Balance des Paiements
MDC	: Missions Diplomatiques et Consulaires
MICA	: Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
MSMF	: Manuel de Statistiques Monétaires et Financières
MSFP	: Manuel de Statistiques de Finances Publiques
OAT	: Obligation assimilable du trésor
OPS	: Organisme de Protection Sociale
PATE	: Plan Annuel de Trésorerie de l'Etat
PG	: Paierie Générale
PNG	: Position Nette du Gouvernement
RAGOFE	: Rapport d'Analyse Global des Operations Financières de l'Etat

RG	: Recette Générale
SCN	: Système de Comptabilité Nationale
SFP	: Statistiques de Finances Publiques
SONABHY	: Société Nationale Burkinabè des Hydrocarbures
SONAPOSTE	: Société Nationale des Postes et de la Télécommunication
SP.PPF	: Secrétariat Permanent des Politiques et Programmes Financiers
TCD	: Tableau Croisé Dynamique
TMDC	: Trésorerie des Missions Diplomatiques et Consulaires
TOF	: Tableau des Opérations Financières
TOFE	: Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TOF-T	: Tableau des Opérations Financières du Trésor
TR	: Trésorerie Régionale
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution de quelques ratios caractéristiques	17
Tableau 2 : Comparaison des principes méthodologiques des MSFP 1986 et MSFP 2014	e

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des recettes par nature (en milliards de FCFA).....	7
Graphique 2 : Evolution des dépenses (en milliards de FCFA).....	9
Graphique 3: Evolution des charges (en milliards de FCFA)	10
Graphique 4 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs non financiers (en milliards de FCFA).....	12
Graphique 5: Evolution des transactions sur actifs financiers et passifs (en milliards de FCFA).....	15
Graphique 6 : Evolution du solde net de gestion et des besoins de financement (en milliards de FCFA)	16
Graphique 7 : Le recouvrement des principales catégories de recettes à fin décembre 2019 (en milliards de FCFA).....	21
Graphique 8 : Les principales charges par nature à fin décembre 2019 (en milliards de FCFA).....	22
Graphique 9: Acquisitions nettes d'actifs non financiers les plus représentatives à fin décembre 2019 (en milliards de FCFA)	23
Graphique 10: Acquisitions nettes d'actifs financiers et l'accumulation nette de passifs à fin décembre 2019 (en milliards de FCFA).....	24
Graphique 11 : Recettes par secteurs ou sous-secteurs d'activités (en milliards de FCFA).....	26
Graphique 12 : Dépenses par secteurs ou sous-secteurs d'activités (en milliards de FCFA).....	27
Graphique 13: Solde par secteurs et sous-secteurs d'activités (en milliards de FCFA)	28
Graphique 14: Evolution des recettes par nature (en milliards de FCFA).....	33
Graphique 15: Evolution des recettes par type de CT (en milliards de FCFA)	35

Graphique 16: Evolution de la structure des recettes par type de collectivités territoriales.....	36
Graphique 17: Recettes des collectivités par région administrative (en milliards de FCFA)	37
Graphique 18: Evolution des dépenses par nature des CT (en milliards de FCFA)	38
Graphique 19: Evolution de la structure des dépenses des CT (en %)	38
Graphique 20: Structure des charges des CT en 2020.....	39
Graphique 21: Evolution des acquisitions nettes des actifs non financiers (en milliards de FCFA).....	40
Graphique 22: Evolution des dépenses par type de collectivités (en milliards de FCFA)	41
Graphique 23: Evolution de la structure des dépenses par type de collectivités	42
Graphique 24: Dépenses des collectivités par région administrative (en milliards de FCFA).....	43
Graphique 25: Evolution de l'acquisition nette d'actifs financiers et de l'accumulation nette de passifs (en milliards de FCFA).....	44
Graphique 26: Transactions sur actifs financiers et passifs par type de collectivités (en milliards de FCFA).....	45
Graphique 27: Acquisition nette des actifs financiers des collectivités par région administrative (en milliards de FCFA).....	46
Graphique 28: Accumulation nette de passifs des collectivités par région administrative (en milliards de FCFA)	47
Graphique 29: Evolution des soldes caractéristiques du TOF-CT.....	48
Graphique 30 : Evolution des soldes nets de gestion par type de CT	49
Graphique 31 : Evolution des capacités ou besoins de financement par type de CT	49

Graphique 32: Solde net de gestion des collectivités par région administrative (en milliards de FCFA)	50
Graphique 33: Capacité/besoin de financement des collectivités par région administrative (en milliards de FCFA)	51
Graphique 34: Evolution des recettes de la CNSS (en milliards de FCFA) ...	55
Graphique 35: Evolution des charges de la CNSS (en milliards de FCFA)....	56
Graphique 36: Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards de FCFA)	57
Graphique 37: Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers (en milliards de FCFA)	58
Graphique 38: Evolution des accumulations nettes de passifs	59
Graphique 39 : Evolution de la capacité de financement.....	60
Graphique 40 : Evolution du solde net de gestion.....	60
Graphique 41: Evolution des recettes de la CARFO (en milliards de FCFA) .	62
Graphique 42: situation des recettes de la CARFO (en milliards de FCFA) ..	63
Graphique 43: Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards de FCFA)	64
Graphique 44: Evolution des transactions sur actifs financiers (en milliards de FCFA)	65
Graphique 45: Evolution des transactions sur passifs de la CARFO (en milliards de FCFA)	66
Graphique 46 : Capacité de financement Graphique 47 : Solde net de gestion	67

RESUME ANALYTIQUE

Le présent rapport a pour objectif de rendre compte de l'exécution des opérations financières des Unités d'Administrations Publiques du Burkina Faso sur la période 2016-2020 conformément au Manuel de Statistiques de Finances Publiques 2014. Ces unités sont constituées de l'Administration Centrale Budgétaire, des Etablissements Publics de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Organismes de Protection Sociale. Toutefois, en raison des contraintes liées à la disponibilité de données, l'analyse sur le Tableau des Opérations financières des Etablissements Publics de l'Etat porte uniquement sur l'année 2019.

Pour l'Administration Centrale Budgétaire, le solde net de gestion a connu une évolution erratique sur la période 2016-2020. Chiffré à 277,98 milliards de FCFA en 2016, il a enregistré successivement des phases de baisse et de hausse pour se situer à 184,95 milliards de FCFA en 2020. Le besoin de financement se situant à 272,05 milliards de FCFA en 2016, s'est aggravé de 89,77% en 2017. Il a connu des améliorations de 27,06% en 2018 et de 15,62% en 2019. En 2020, il s'est dégradé de 67,69%.

Concernant les Etablissements Publics de l'Etat, le solde net de gestion est ressorti à fin décembre 2019 à 58,29 milliards de FCFA, traduisant une couverture des charges par les recettes. A la même période, il ressort une capacité de financement de 20,30 milliards de FCFA.

S'agissant des Collectivités Territoriales, le solde net de gestion est resté positif sur l'ensemble de la période avec une amélioration moyenne de 14,12% par an, pour s'établir à 81,44 milliards de FCFA en 2020. Toutefois, se dégradant de 40,25% en 2018 par rapport à 2017, il a atteint son niveau le plus élevé en 2020. Elles enregistrent une capacité de financement en amélioration (+ 4,76% en moyenne par an) sur toute la période, sauf en 2018 où elles présentent un besoin de financement de 12,01 milliards de FCFA. Quant aux **Organismes de Protection Sociale**, les opérations financières de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) sont analysées séparément sur la période.

Au cours de la période, le solde net de gestion et la capacité de financement de la CNSS ont connu une amélioration continue de 15,76% et 15,55%, en

s'établissant respectivement à 81,71 milliards de FCFA et 83,15 milliards de FCFA en 2020.

Pour la CARFO, avec une amélioration continue de 22,57%, le solde net de gestion s'est établi à 13,82 milliards de FCFA en 2020. Quant à la capacité de financement, elle s'est située à 14,06 milliards de FCFA en 2020 contre 6,05 milliards de FCFA en 2016, en hausse continue de 23,47%.

PREAMBULE

Le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) fait apparaître de façon homogène les transactions relatives à l'exécution des flux financiers au cours d'une période. Ces transactions sont regroupées à travers des agrégats, en vue d'appréhender leur impact sur les autres secteurs de l'économie.

Les Manuels de Statistiques de Finances Publiques (MSFP) constituent les références méthodologiques pour l'élaboration du TOFE. Après le MSFP 1986, le Fonds Monétaire International (FMI) a élaboré le MSFP 2001 mis à jour en 2014 (MSFP 2014).

Suivant le MSFP 1986, les opérations étaient enregistrées sur la base caisse c'est-à-dire des encaissements et décaissements. Le MSFP 2014 recommande de publier, à l'instar du MSFP 2001, des flux et encours totalement intégrés, enregistrés sur la base des droits constatés et de tenir à jour des données de flux de trésorerie pour permettre d'évaluer les contraintes de liquidité des administrations publiques.

Les besoins d'harmonisation des politiques économiques ont conduit les instances de l'UEMOA à adopter une série de directives entrant dans le cadre de la gestion des finances publiques, notamment la directive n°006/98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 portant TOFE et ses ensembles modificatifs. Cette directive recommande l'établissement des Statistiques de Finances Publiques (SFP) sur la base du MSFP 1986. Elle a été révisée en 2009 à travers la directive n°10/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant TOFE au sein de l'UEMOA pour tenir compte du passage au niveau international du MSFP 1986 au MSFP 2001.

Au Burkina Faso, bien que l'histoire des SFP remonte aux années 1990 avec l'élaboration du premier TOFE, ce n'est qu'en 2016 qu'un texte encadrant l'élaboration des SFP, en l'occurrence le décret n°2016-602/PRES/PM/MINEFID du 08 juillet 2016 portant TOFE, a été adopté.

Conformément MSFP 2014, le champ couvert par les SFP est le secteur public. Toutefois, suivant la directive n°10/2009/CM/UEMOA, le champ couvert par le TOFE UEMOA est le secteur des administrations publiques.

Le TOFE élaboré sur la base du MSFP 1986 fait apparaître les principaux agrégats suivants : les recettes totales et dons, les dépenses totales et prêts nets ainsi que le financement. Quant aux principaux agrégats du TOFE base MSFP 2014, ce sont : les recettes, les dépenses (charges + transactions sur actifs non financiers) et les transactions sur actifs financiers et passifs. Comparativement aux recettes dans le TOFE MSFP 1986, l'agrégat recettes intègre les dons dans le TOFE MSFP 2014. Les transactions sur les actifs financiers et passifs correspondent au financement.

La classification de ces agrégats (recettes, charges, acquisitions et cessions d'actifs non financiers et financiers, augmentations et diminutions de passifs) permet d'établir des soldes dans les conditions définies par le décret n°2016-602/PRES/PM/MINEFID du 8 juillet 2016 portant Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE).

Conformément à la nomenclature du TOFE selon le MFSP 2014, les recettes sont regroupées en recettes fiscales, cotisations sociales, dons et autres recettes. Au niveau de l'Administration centrale budgétaire, trois natures de recettes sont recouvrées à savoir les recettes fiscales, les dons et les autres

recettes. Les cotisations sociales (exception faite des cotisations sociales imputées)¹ sont du domaine des Organismes de Protection Sociale (OPS).

Les charges sont composées de la rémunération des salariés, l'utilisation de biens et services, la consommation de capital fixe, les intérêts, les subventions, les dons, les prestations sociales et les autres charges.

Les transactions sur les actifs non financiers correspondent aux acquisitions nettes d'actifs non financiers (dépenses d'investissements). Les acquisitions nettes d'actifs non financiers représentent les acquisitions moins les cessions. Elles sont subdivisées en actifs fixes, en stocks, en objets de valeur et en actifs non produits.

Les transactions sur actifs financiers et passifs, subdivisées en acquisition nette d'actifs financiers et en accumulation nette de passifs sont classées suivant le secteur de la contrepartie (intérieur et extérieur). L'acquisition nette d'actifs financiers représente l'acquisition et la cession des actifs financiers. L'accumulation nette de passifs représente l'accumulation et le remboursement des passifs. Le solde des transactions sur actifs financiers et passifs est la différence entre les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accumulations nettes de passifs.

Le TOFE fait apparaître deux principaux soldes caractéristiques à savoir le solde net de gestion et la capacité/besoin de financement. Le solde net de gestion est un indicateur synthétique de la viabilité des opérations du secteur ou du sous-secteur déclarant avant la prise en compte de l'investissement net dans les actifs non financiers. Il est comparable au concept des comptes nationaux de l'épargne augmentée des transferts nets en capital à recevoir. Il

¹ Pas en vigueur pour le moment au BF dans le cadre de l'enregistrement des opérations financières de l'Etat.

correspond à la différence entre les recettes et les charges et reflète la variation de la valeur nette issue des transactions.

La capacité ou le besoin de financement est un indicateur synthétique de l'apport en ressources financières de l'Etat aux autres sous-secteurs de l'économie intérieure et au reste du monde. Il peut donc être considéré comme un indicateur de l'impact financier des activités de cette dernière sur le reste des autres sous-secteurs de l'administration publique et des autres secteurs de l'économie. Il est égal au solde net de gestion moins l'investissement net des actifs non financiers ou aux recettes moins les dépenses. La capacité/besoin de financement est aussi égale à l'acquisition nette des actifs financiers moins l'accumulation nette des passifs issus de transactions.

INTRODUCTION

Les statistiques de finances publiques mesurent en termes financiers les activités des administrations publiques d'un pays. Elles servent à évaluer et conduire les politiques budgétaires et ont par conséquent un effet indirect sur la vie des citoyens.

Sur la période 2016-2020, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte international, régional et national difficile.

L'environnement international et régional a été marqué, entre autres, par des tensions géopolitiques et des conflits commerciaux (durcissement des conditions financières, persistance de l'incertitude liée au Brexit, augmentation des factures d'importation de pétrole pour certains grands pays émergents et pays en développement...), la crise sécuritaire dans le sahel, la maladie à virus Ebola et surtout la pandémie de la COVID-19 qui a paralysé l'économie mondiale.

Au niveau national, l'activité économique a été impactée par, les attaques terroristes récurrentes, la persistance des remous sociaux et les mesures prises par le Gouvernement pour endiguer la pandémie de la COVID-19. Toutefois, elle a bénéficié de la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020).

Ces différents facteurs internes et externes ont affecté les finances publiques tant au niveau de la mobilisation des ressources que de l'exécution des dépenses. Aussi, l'exécution des finances publiques au cours de la période 2016-2020 a été marquée par la poursuite des actions de lutte contre le terrorisme et de renforcement de la cohésion sociale.

Par ailleurs, suite au constat de l'absence d'un rapport détaillé sur les opérations financières de l'Etat, l'atelier bilan 2017, perspectives 2018 de la

DGTCP avait relevé la nécessité de soumettre un rapport sur les opérations financières de l'Etat en Conseil des Ministres. A cet effet, un premier rapport a été élaboré en 2019 et retraçait uniquement les opérations financières de l'Administration Centrale Budgétaire (ministères et institutions). Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre de la directive N°10/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant TOFE UEMOA, le champ du TOFE a été élargi aux Collectivités Territoriales (CT), aux Etablissements Publics de l'Etat (EPE) et aux Organismes de Protection Sociale (OPS).

Le présent rapport intitulé « Rapport d'Analyse Global des Opérations Financières de l'Etat (RAGOFE) », en plus des opérations financières de l'Administration Centrale Budgétaire, intègre celles des autres unités d'administrations publiques (CT, EPE, OPS).

Ce rapport revêt une importance capitale à plusieurs titres :

- il fait non seulement ressortir les facteurs explicatifs des différentes évolutions des agrégats de finances publiques mais aussi les mesures qui les sous-tendent grâce à la participation des structures productrices de données de base du TOFE ;
- il sert de base pour la diffusion des statistiques de finances publiques conformément aux normes et standards internationaux en la matière.

Ce document décrit la situation des opérations financières des unités d'administration publique sur la période 2016-2020. Toutefois, en raison des contraintes liées à la disponibilité des données, l'analyse sur le Tableau des Opérations Financières des Etablissements Publics de l'Etat porte uniquement sur l'année 2019.

Il s'articule autour de quatre (04) parties : i) Analyse du Tableau des Opérations Financières de l'Administration Centrale Budgétaire (TOF-ACB), ii) Analyse du Tableau des Opérations Financières des Etablissements Publics de l'Etat

(TOF-EPE), iii) Analyse du Tableau des Opérations Financières des Collectivités Territoriales (TOF-CT), iv) Analyse du Tableau des Opérations Financières des organismes de protection sociale.



CHAPITRE I:

ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE BUDGETAIRE (TOF-ACB)

La présente analyse va se focaliser sur l'évolution des recettes, des dépenses, des transactions sur actifs financiers et passifs, des soldes caractéristiques ainsi que des ratios en lien avec le TOF-ACB.



I.1- Evolution des recettes

Conformément au MSFP 2014, les natures de recettes recouvrées par l'Administration Centrale Budgétaire sont les recettes fiscales, les dons et les autres recettes.

Les recettes sont passées de 1 305,99 milliards de FCFA en 2016 à 1 937,62 milliards de FCFA en 2020, soit un taux de progression moyen annuel de 10,37%.

Les recettes par nature sont déclinées dans le graphique suivant.

Graphique 1 : Evolution des recettes par nature (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-AC base MSFP 2014, décembre 2021

Les recettes fiscales, représentant en moyenne 76,64% des recettes sur la période, ont augmenté en moyenne annuelle de 12,77% entre 2016 et 2019. Elles sont passées de 989,64 milliards de FCFA en 2016 à 1 419,25 milliards de FCFA en 2019. Toutefois en 2020, les recettes fiscales ont baissé de 3,45% pour se situer à 1 370,33 milliards de FCFA. Cette baisse s'expliquerait

par le ralentissement de l'activité économique, en lien avec la dégradation de la situation sécuritaire et les mesures fiscales prises par l'Etat en vue d'alléger les charges des contribuables pour juguler les effets de la COVID-19.

Les dons ont progressé en moyenne annuelle de 8,70% entre 2016 et 2018. Par la suite, ils ont connu une contraction de 37,57% en 2019 avant de s'accroître de 124,62% en 2020. Ces dernières évolutions sont attribuables à celles des dons reçus d'organisations internationales qui ont connu une baisse (-53,98%) en 2019 et une hausse (+190,37%) en 2020. Les dons reçus d'organisations internationales représentent en moyenne 72,49% des dons sur la période 2016-2020.

En 2020, l'augmentation des dons est liée à la hausse de ceux reçus d'organisations internationales (+101,85 milliards de FCFA) et des administrations publiques étrangères (+39,73 milliards de FCFA). La hausse des dons reçus d'organisations internationales est expliquée essentiellement par l'augmentation des décaissements des appuis budgétaires de l'Union Européenne de 30,42 milliards de FCFA (décaissement de 93,43 milliards de FCFA en 2020), celle des appuis budgétaires de la Banque mondiale de 78,03 milliards de FCFA (aucun décaissement en 2019) et de celle de l'appui de la Banque Africaine de Développement de 31,36 milliards de FCFA (décaissement de 39,15 milliards de FCFA en 2020 dont 15,73 milliards de FCFA d'appuis budgétaires d'urgence en lien avec la lutte contre la COVID-19).

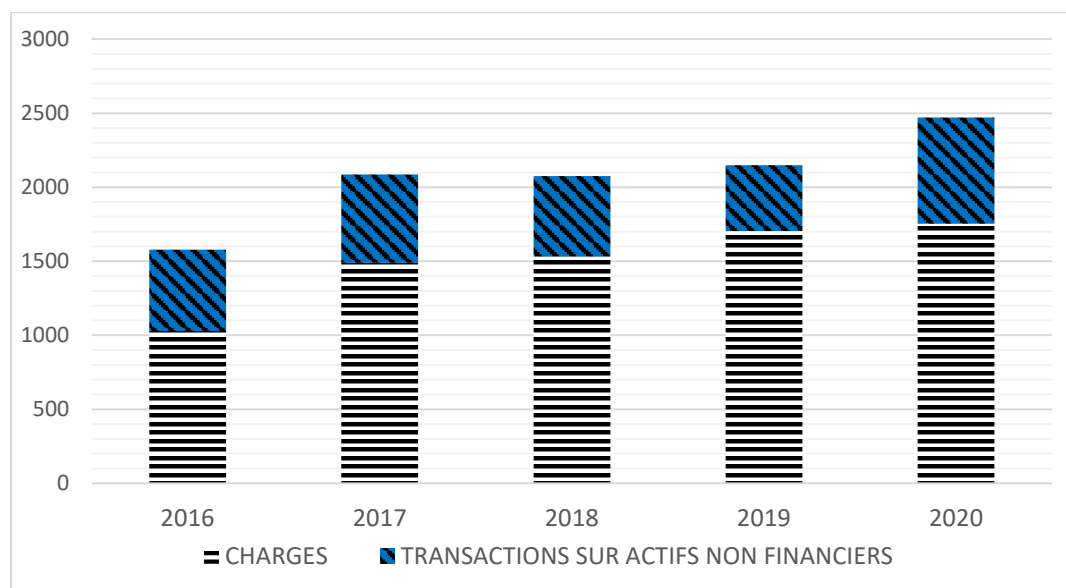
Les autres recettes ont connu une évolution erratique. En effet, après une évolution quasi stable entre 2016 et 2018, elles ont fortement augmenté en 2019 (+106,27%) avant de baisser en 2020 (-4,64%). Le pic observé en 2019 (278,61 milliards de FCFA) est dû à la hausse des loyers (+125,98 milliards de FCFA) consécutive au recouvrement des recettes issues de la licence de téléphonie mobile d'un montant de 120 milliards de FCFA.

I.2- Evolution des dépenses

Les dépenses ont augmenté sur la période 2016-2020 en passant de 1 578,04 milliards de FCFA à 2 470,41 milliards de FCFA, soit un accroissement moyen annuel de 11,86%. Toutefois, une contraction de 0,48% a été observée en 2018 en lien avec celle des acquisitions nettes d'actifs non financiers.

Les dépenses par principales composantes sont décrites dans le graphique ci-dessous.

Graphique 2 : Evolution des dépenses (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-AC base MSFP 2014, décembre 2021

Les charges, représentant en moyenne 72,11% des dépenses, ont connu une progression continue sur la période.

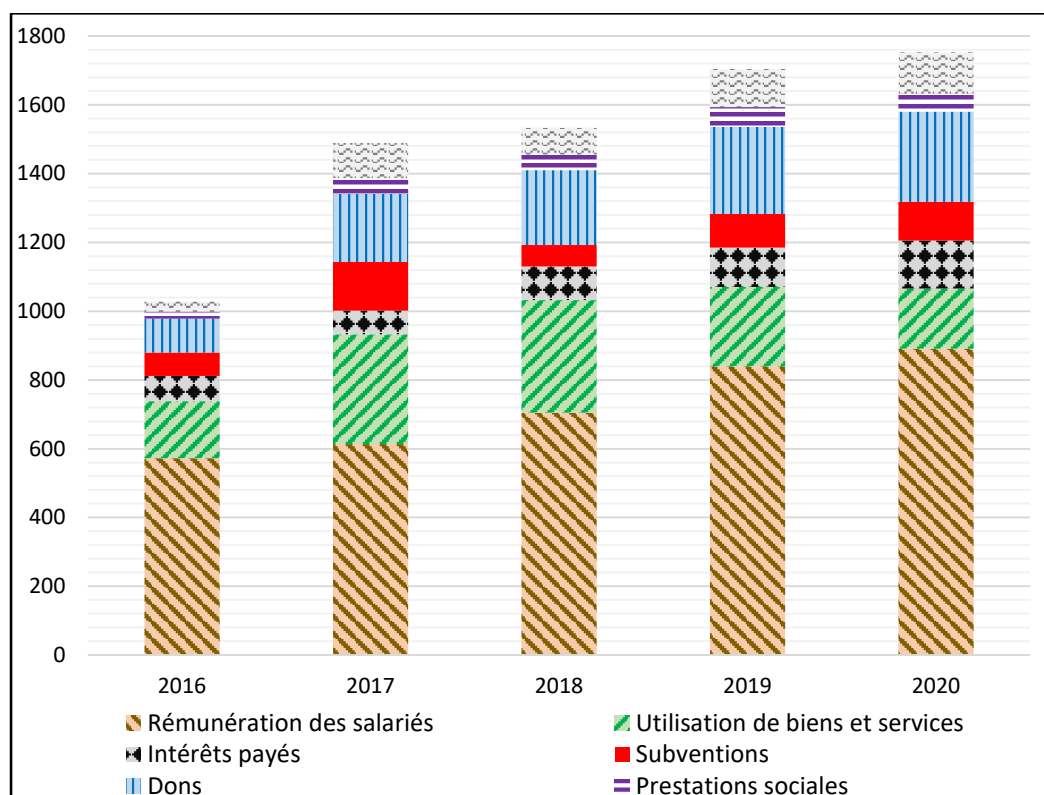
Les transactions sur les actifs non financiers ont enregistré des hausses en 2017 (+8,61%) et en 2020 (+61,09%) et des baisses successives en 2018 et 2019 respectivement de 9,06% et 17,99%.

I.2.1- Evolution des charges

Les charges sont passées de 1 028,01 milliards de FCFA en 2016 à 1 752,67 milliards de FCFA en 2020, soit un accroissement moyen annuel de 14,27%. La rémunération des salariés représente 48,60% des charges sur la période, suivie de l'utilisation de biens et services (16,47%) ainsi que des dons (13,40%).

Les principales natures de charges sont déclinées dans le graphique ci-dessous.

Graphique 3: Evolution des charges (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-AC base MSFP 2014, décembre 2021

La rémunération des salariés, en progression continue sur la période, est passée de 572,82 milliards de FCFA en 2016 à 891,11 milliards de FCFA en 2020, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 11,68%. Cette hausse

est imputable principalement à l'incidence des rappels effectués au titre de la mise en œuvre des protocoles d'accords, de la prise en charge des actes de promotions statutaires (avancements, bonifications, reclassements, etc.) et des actes relatifs à la mise à jour de la situation indemnitaire des agents.

L'utilisation de biens et services s'est chiffrée à 165,37 milliards de FCFA en 2016 et a connu des hausses successives en 2017 (+92,82%) et 2018 (+2,80%) avant de baisser successivement en 2019 (-29,74%) et en 2020 (-24,25%).

Entre 2016 et 2020, les dons ont connu une hausse continue avec un taux d'accroissement moyen annuel de 27,77%, passant de 98,76 milliards de FCFA à 263,20 milliards de FCFA. Les hausses annuelles de dons observées sont liées à celles des dons au profit des autres unités d'administration publique notamment aux CT et au Fonds Spécial Routier du Burkina.

Après une contraction en 2017 (-5,24%), les intérêts de la dette se sont accrus de 70,42 milliards de FCFA pour s'établir à 139,94 milliards de FCFA en 2020, soit un accroissement moyen annuel de 26,27%. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des charges de la dette intérieure, en raison du recours de plus en plus accru aux titres publics sur le marché financier.

Les subventions sont passées de 67,86 milliards de FCFA en 2016 à 141,17 milliards de FCFA en 2017, soit un taux de progression de 108,03%. En 2018, elles ont baissé de 55,61% pour se situer à 62,66 milliards de FCFA avant de connaître des hausses successives en 2019 (+56,35%) et 2020 (+14,50%). La forte hausse de 2017 est principalement liée à l'augmentation de 88,93 milliards de FCFA (+187,76%) des subventions au profit des sociétés publiques non financières (subvention Hydrocarbure).

Les prestations sociales se sont accrues sur la période 2016-2019, avec un taux d'accroissement moyen annuel de 40,98%. En 2020, elles ont baissé de 12,24% pour se situer à 50,35 milliards de FCFA.

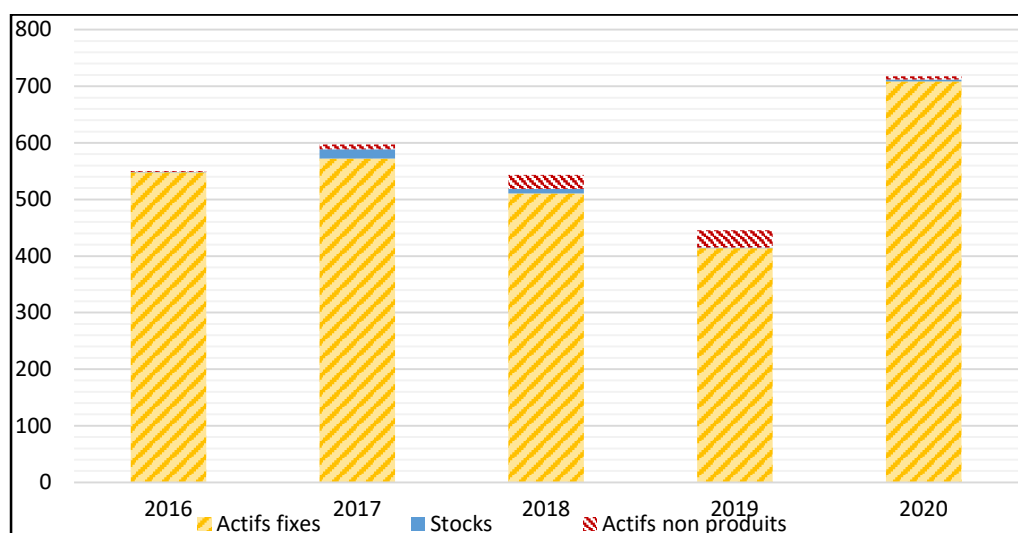
Les autres charges se sont accrues en moyenne annuelle de 42,61%, passant de 29,36 milliards de FCFA en 2016 à 121,45 milliards de FCFA en 2020. Elles ont alterné des phases de hausse et de baisse sur la période en lien avec l'évolution des flux de « transferts courants non classés ailleurs » qui représentent 98,62% des autres charges.

1.2.2- Evolution des transactions sur les actifs non financiers

Les acquisitions nettes d'actifs non financiers (ANANF) représentent en moyenne 27,89% des dépenses sur la période 2016-2020. Elles sont passées de 550,03 milliards de FCFA en 2016 à 717,74 milliards de FCFA en 2020, soit un accroissement moyen annuel de 6,88% sur la période.

Les principales composantes d'acquisitions nettes d'actifs non financiers sont déclinées dans le graphique ci-après.

Graphique 4 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs non financiers (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-AC base MSFP 2014, décembre 2021

L'évolution des ANANF est étroitement liée à celle des actifs fixes qui représentent en moyenne 96,21% de celles-ci sur la période. Ainsi, l'évolution des transactions sur les actifs non financiers a été imprimée par celle des actifs fixes qui ont alterné des phases de hausse en 2017 (+7,32%) et en 2020 (+71,16%) et des phases de baisses successives en 2018 et 2019 avec des contractions respectives de 10,83% et 18,89%. Ces évolutions sont principalement dues à celles des acquisitions de bâtiments et autres ouvrages de génie civil qui représentent en moyenne 86,16%² des actifs fixes sur la période et ont connu les mêmes phases évolutives avec un accroissement moyen annuel de 9,91%.

Les stocks, composés principalement de « matières premières et fourniture » (stocks stratégiques ou d'urgence), se sont accrus en moyenne annuelle de 32,20% sur la période 2016-2020. Chiffrés à 0,99 milliard de FCFA en 2016, ils ont fortement augmenté en 2017 pour se situer à 16,24 milliards de FCFA en lien avec le renforcement des stocks de sécurité alimentaire (12,04 milliards de FCFA) au profit de la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire (SONAGESS). Entre 2018 et 2019, ils ont connu des baisses respectives de 49,59% et de 90,87% suite à la fin de l'opération de renforcement des stocks de sécurité alimentaire. En 2020, ils ont à nouveau augmenté, se situant à 3,03 milliards de FCFA.

Les actifs non produits ont continuellement augmenté en passant de 1,26 milliard de FCFA en 2016 à 30,76 milliards de FCFA en 2019. Cette augmentation est expliquée par l'acquisition de « terrains » relative aux

² Intègrent tous les investissements exécutés sur ressources extérieures en l'absence de détails sur les natures des investissements (bâtiments, équipements, matériels informatiques, etc.).

« acquisitions et aménagements des sols et sous-sols ». En 2020, les actifs non produits ont diminué de 80,37% pour se situer à 6,04 milliards de FCFA.

I.3- Transactions sur actifs financiers et passifs³

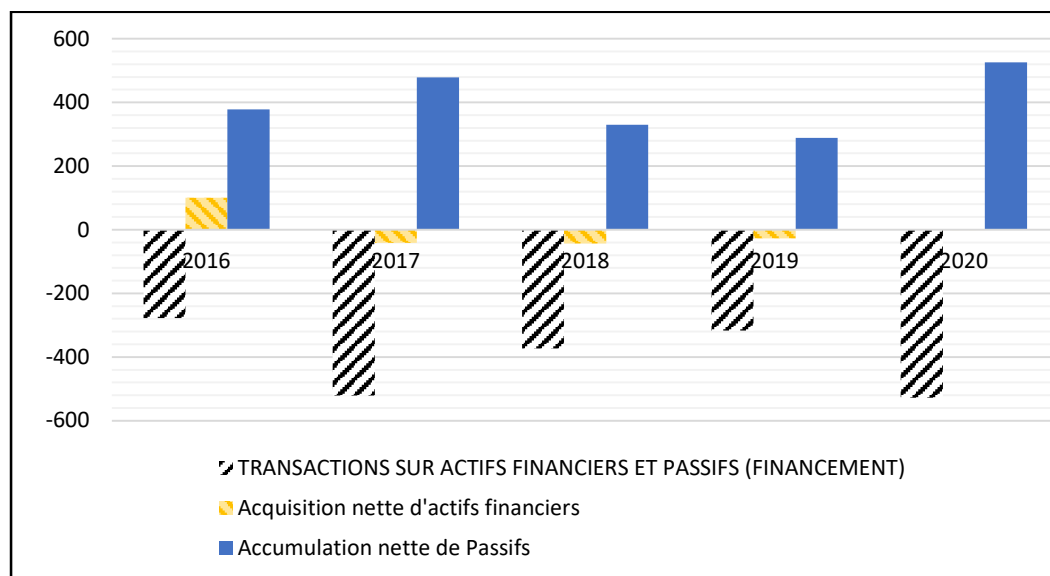
Les transactions sur actifs financiers et passifs se sont soldées par des valeurs négatives sur la période 2016-2020, traduisant une accumulation de passifs plus élevée que l'acquisition nette d'actifs financiers. L'évolution des transactions sur actifs financiers et passifs est inversement imprimée par celle des passifs.

Après une détérioration de 243,53 milliards de FCFA en 2017, les transactions sur actifs financiers et passifs se sont améliorées en 2018 (+147,11 milliards de FCFA) et en 2019 (+57,22 milliards de FCFA) avant de se détériorer en 2020 (-211,22 milliards de FCFA).

Le graphique suivant présente l'évolution des transactions sur la période 2016-2020.

³ Transactions sur actifs financiers et passifs= Acquisitions nettes d'actifs financiers- Accumulations nettes de passifs

Graphique 5: Evolution des transactions sur actifs financiers et passifs (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-AC base MSFP 2014, décembre 2021

L'acquisition nette d'actifs financiers est ressortie à 100,97 milliards de FCFA en 2016, expliquée essentiellement par des encaissements de « Numéraire et dépôts » plus importants que les décaissements dans le secteur intérieur. De 2017 à 2020, l'acquisition nette d'actifs financiers a enregistré des baisses respectives de 48,37 milliards de FCFA, 45,5 milliards de FCFA, 28,51 milliards de FCFA et 2,88 milliards de FCFA principalement attribuable à celles des numéraires et dépôts. En effet, sur la période 2017-2020, les encaissements nets de numéraires et dépôts ont enregistré des baisses respectives de 59,55 milliards de FCFA, 88,67 milliards de FCFA, 4,66 milliards de FCFA et 48,87 milliards de FCFA.

L'accumulation nette de passifs a évolué de manière erratique en passant de 377,99 milliards de FCFA en 2016 à 526,24 milliards de FCFA en 2020, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 8,62%. L'accumulation nette de passifs est dominée par le secteur extérieur qui y contribue en moyenne à hauteur de 71,40% sur la période. Les passifs dans le secteur extérieur sont

composés uniquement des titres de créance (bons et obligations) avec une moyenne de 52,80% et les crédits (prêts octroyés à l'Etat) de 47,20% en moyenne.

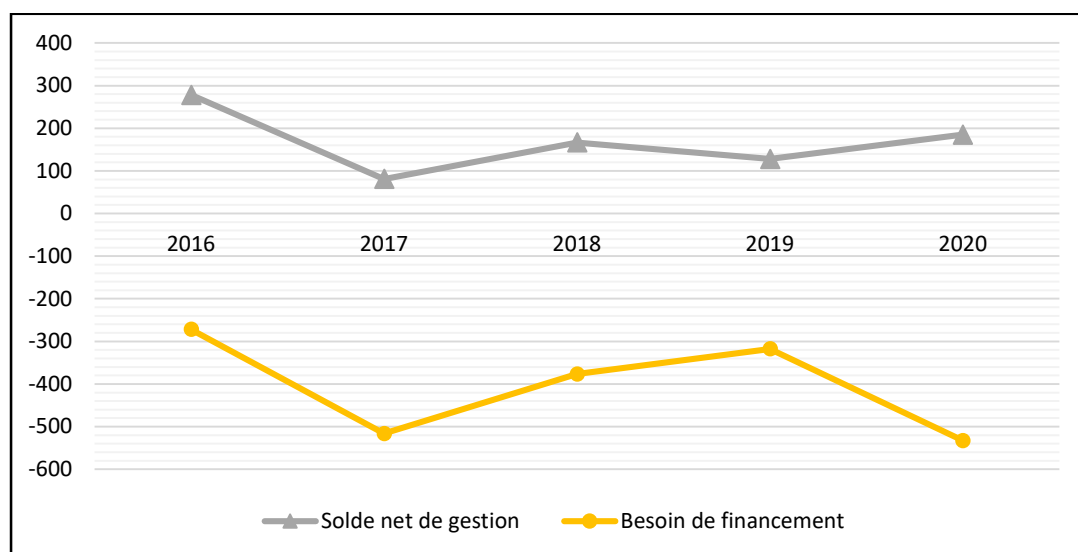
En 2020, il est observé une augmentation des titres de créances (+187,15 milliards de FCFA) et des crédits (+55,51 milliards de FCFA), en lien avec le recours plus accru de l'Etat aux emprunts obligataires pour le financement des mesures d'atténuation des effets de la COVID-19 et de la politique de relance économique.

1.4- Evolutions des soldes caractéristiques

Le solde net de gestion est ressorti positif sur la période 2016-2020, traduisant une couverture des charges par les recettes. Sur toute la période, il a été enregistré des besoins de financement.

Le graphique suivant décline l'évolution du solde net de gestion et du besoin de financement.

Graphique 6 : Evolution du solde net de gestion et des besoins de financement (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-AC base MSFP 2014, décembre 2021

Le solde net de gestion a connu une évolution erratique sur la période 2016-2020. Chiffré à 277,98 milliards de FCFA en 2016, il a enregistré successivement des baisses et des hausses pour se situer à 184,95 milliards de FCFA en 2020.

En 2016, le besoin de financement s'est chiffré à 272,05 milliards de FCFA. En 2017, il s'est aggravé de 89,77%. Il a connu des améliorations de 27,06% en 2018 et de 15,62% en 2019. En 2020, il s'est dégradé de 67,69%.

I.5- Evolution de ratios en lien avec le TOF-ACB

Les ratios ayant fait l'objet d'analyse sont ceux de la masse salariale sur recettes fiscales, du besoin de financement sur le Produit Intérieur Brut (PIB) ainsi que le taux de pression fiscale.

Tableau 1: Evolution de quelques ratios caractéristiques

Libellés	2016	2017	2018	2019	2020
Masse salariale / recettes fiscales	57,88%	49,30%	52,20%	59,19%	65,03%
Taux de pression fiscale	13,01%	15,30%	15,13%	15,15%	13,61%
Besoin de financement ⁴ /PIB	3,58%	6,30%	4,22%	3,39%	5,29%

Source : DGTCP/DSOFE/TOF-AC base MSFP 2014, décembre 2021

Sur la période 2016-2020, le ratio masse salariale sur recettes fiscales a enregistré son niveau le plus bas en 2017 (49,30%) et le plus élevé en 2020 (65,03%). Le niveau de 2017 est expliqué par la hausse des recettes fiscales plus que proportionnelle à celle de la masse salariale.

⁴ Besoin de financement= Recettes –Charges –Actifs non financiers.

Le taux de pression fiscale a connu son niveau le plus bas (13,01%) en 2016 et le plus élevé (15,30%) en 2017.

Le ratio besoin de financement sur le PIB nominal a atteint son niveau le plus élevé (6,30%) en 2017 et son niveau le plus bas (3,39%) en 2019.

CHAPITRE II:

ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT (TOF-EPE) A FIN DECEMBRE 2019

Les Etablissements publics de l'Etat sont des structures mises en place pour assurer certaines missions de service public. L'analyse décrit la situation du Tableau des Opérations Financières des Etablissements Publics de l'Etat (TOF-EPE) au 31 décembre 2019. Le TOF-EPE est produit sur la base des balances annuelles de 2019. Il a couvert 115 EPE sur un effectif de 116⁵ au 31 décembre 2019 (dont 19 Fonds Nationaux), soit 99,14% des EPE.

Cette analyse présente la situation de façon globale puis par secteurs⁶ d'activités.

⁵ Selon l'Annuaire statistique 2019 de la DGTCP, on dénombre 116 EPE dont 19 Fonds Nationaux

⁶ Certains secteurs ont été subdivisés en sous-secteurs

II.1- SITUATION GLOBALE

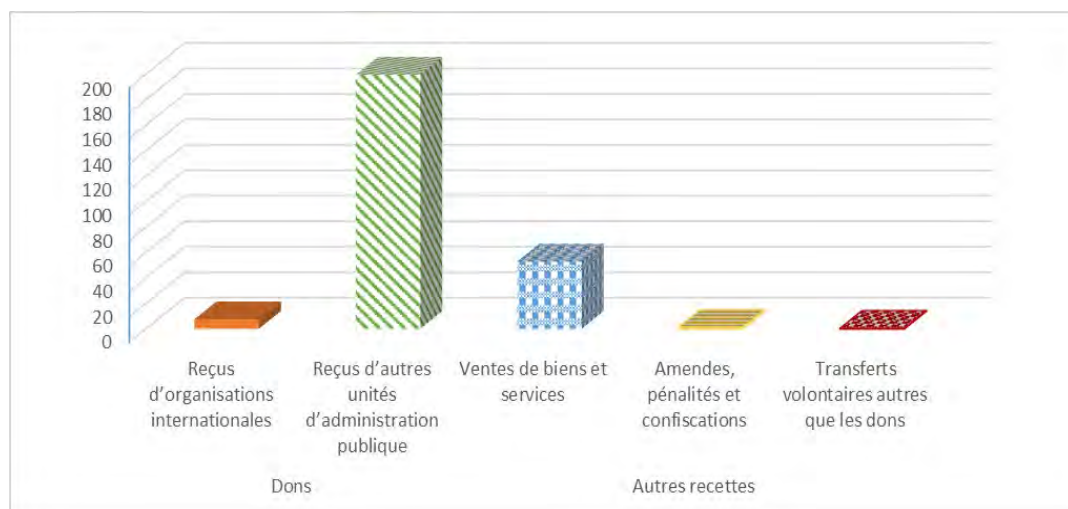
La situation globale des recettes, des dépenses et des différents soldes caractéristiques fera l'objet d'analyse.

II.1.1- RECETTES

A fin décembre 2019, le TOF-EPE affiche un niveau de mobilisation des recettes de 261,35 milliards de FCFA constituées de dons (79,29%) et des autres recettes (20,71%).

Le graphique ci-après présente le recouvrement des principales catégories de recettes.

Graphique 7 : Le recouvrement des principales catégories de recettes à fin décembre 2019 (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-EPE 2019, décembre 2021

Les dons ont été mobilisés à hauteur de 207,22 milliards de FCFA en 2019 dont 199,55 milliards de FCFA reçus d'autres unités d'administration publique (composés essentiellement des dons reçus du budget de l'Etat). Les dons reçus des autres unités d'administration publique représentent 96,30% des dons et 76,36% des recettes.

Les dons reçus d'organisations internationales ont été mobilisés à hauteur de 7,46 milliards de FCFA. Ces derniers ont été principalement reçus par le Centre national de recherche scientifique et technologique (CNRST) d'un montant de 5,87 milliards de FCFA et le Fonds national de solidarité (FNS) d'un montant de 1,30 milliard de FCFA.

Quant aux « autres recettes », elles ont été mobilisées à hauteur de 54,13 milliards de FCFA. Les « ventes de biens et services » constituent 97,49% des autres recettes et représentent 20,19% des recettes.

II.1.2- DEPENSES

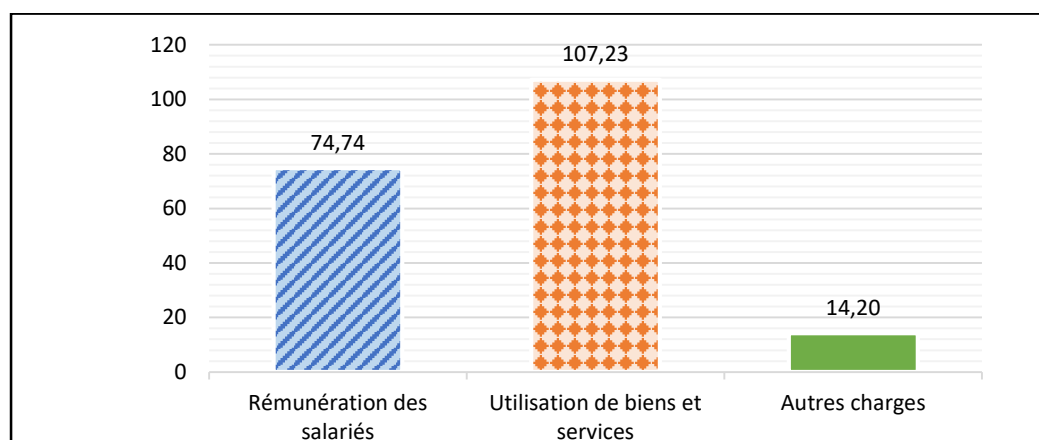
Les dépenses, constituées de charges (84,24%) et de transactions sur les actifs non financiers (15,76%), se sont chiffrées à 241,05 milliards de FCFA.

II.1.2.1- CHARGES

En 2019, les charges se sont chiffrées à 203,06 milliards de FCFA et sont constituées principalement de l'utilisation de biens et services, de la rémunération des salariés ainsi que des autres charges.

Les charges les plus représentatives par nature sont déclinées dans le graphique ci-dessous.

Graphique 8 : Les principales charges par nature à fin décembre 2019 (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-EPE 2019, décembre 2021

L'utilisation de biens et services, exécutée à hauteur de 107,23 milliards de FCFA, représente 52,81% des charges. Elle est suivie de la rémunération des salariés avec un niveau d'exécution de 74,74 milliards de FCFA, soit une part contributive de 36,81%. Quant aux autres charges, elles se sont établies à 14,20 milliards de FCFA et représentent 6,99% des charges.

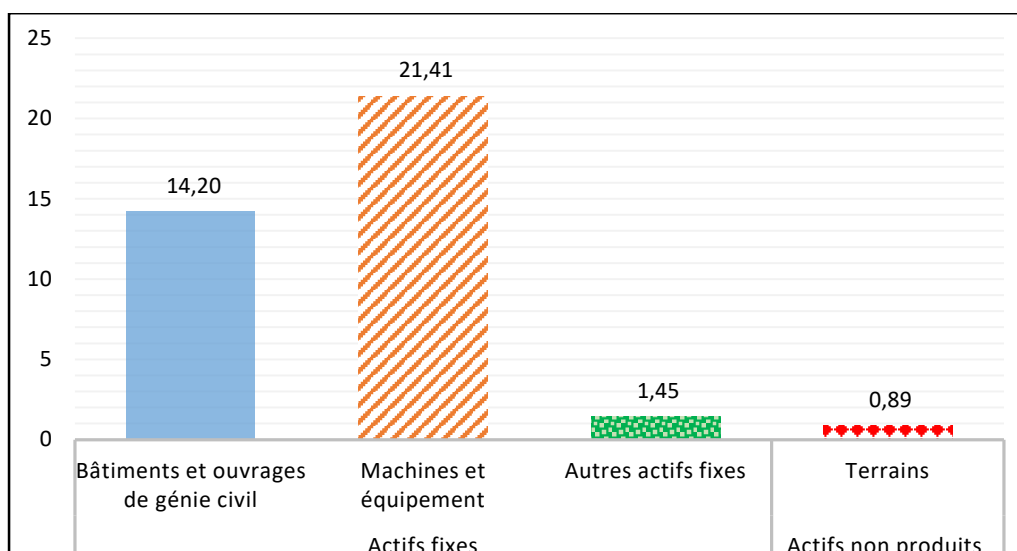
Par ailleurs, les intérêts et les prestations sociales se sont établis respectivement à 6,74 milliards de FCFA et 0,11 milliard de FCFA.

II.1.2.2- TRANSACTIONS SUR LES ACTIFS NON FINANCIERS

Réalisées à hauteur de 37,99 milliards de FCFA, les transactions sur les actifs non financiers représentent 15,76% des dépenses de l'année 2019.

Les acquisitions nettes d'actifs non financiers (ANANF) les plus représentatives sont déclinées dans le graphique ci-après.

Graphique 9: Acquisitions nettes d'actifs non financiers les plus représentatives à fin décembre 2019 (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-EPE 2019, décembre 2021

Les acquisitions nettes d'actifs fixes ont été exécutées à hauteur de 37,06 milliards de FCFA, soit 97,57% des ANANF. Les actifs fixes les plus dominants sont les machines et équipements (56,35% des ANANF) ainsi que les bâtiments et ouvrages de génie civil (37,39% des ANANF).

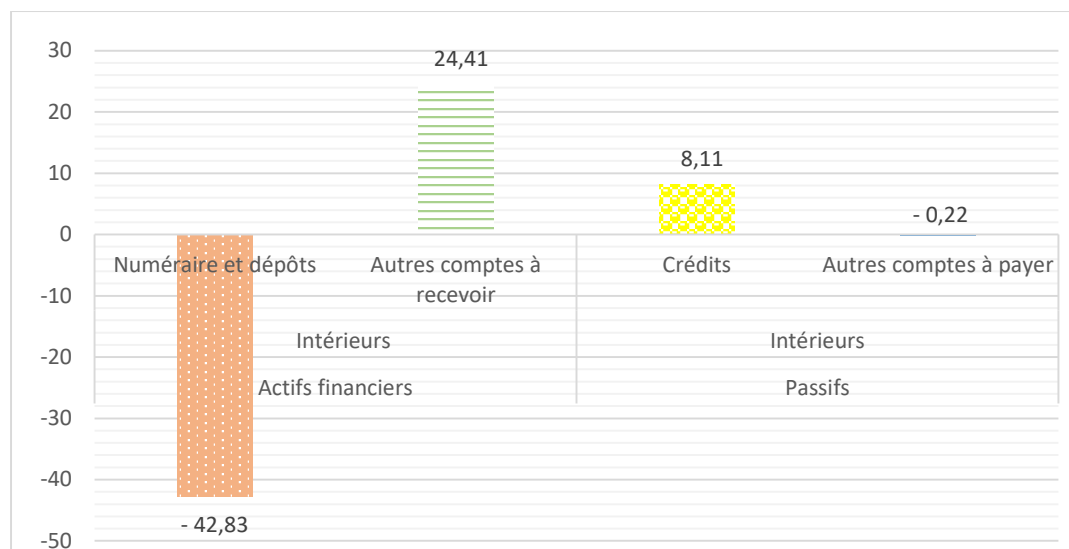
II.1.3- TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS

A fin décembre 2019, il se dégage une acquisition nette d'actifs financiers de 28,19 milliards de FCFA. Quant à l'accumulation nette de passifs, elle s'est établie à 7,90 milliards de FCFA.

Ainsi, les transactions sur actifs financiers et passifs, composées d'éléments intérieurs uniquement, se sont soldées à 20,29 milliards de FCFA.

Les principaux postes d'acquisitions nettes d'actifs financiers et d'accumulation nette de passifs sont déclinés dans le graphique suivant.

Graphique 10: Acquisitions nettes d'actifs financiers et l'accumulation nette de passifs à fin décembre 2019 (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-EPE 2019, décembre 2021

Concernant les actifs financiers, les principaux postes mouvementés à fin décembre 2019 sont : « numéraire et dépôts » (-42,83 milliards de FCFA), « autres comptes à recevoir » (24,41 milliards de FCFA) et « Crédit » (40,79 milliards de FCFA).

L'accumulation nette des passifs des EPE est composée des crédits (8,11 milliards de FCFA) et des autres comptes à payer (-0,22 milliard de FCFA). Le niveau des crédits est justifié par des engagements plus importants que les remboursements au cours de l'année.

II.1.4- SOLDES

Le solde net de gestion est ressorti à fin décembre 2019 à 58,29 milliards de FCFA, traduisant une couverture des charges par les recettes sur la période. Néanmoins, 21 EPE sur 115 ont un solde net de gestion négatif.

A la même période, il ressort une capacité de financement de 20,30 milliards de FCFA pour l'ensemble des EPE. Toutefois, 51 EPE sur 115 ont un besoin de financement.

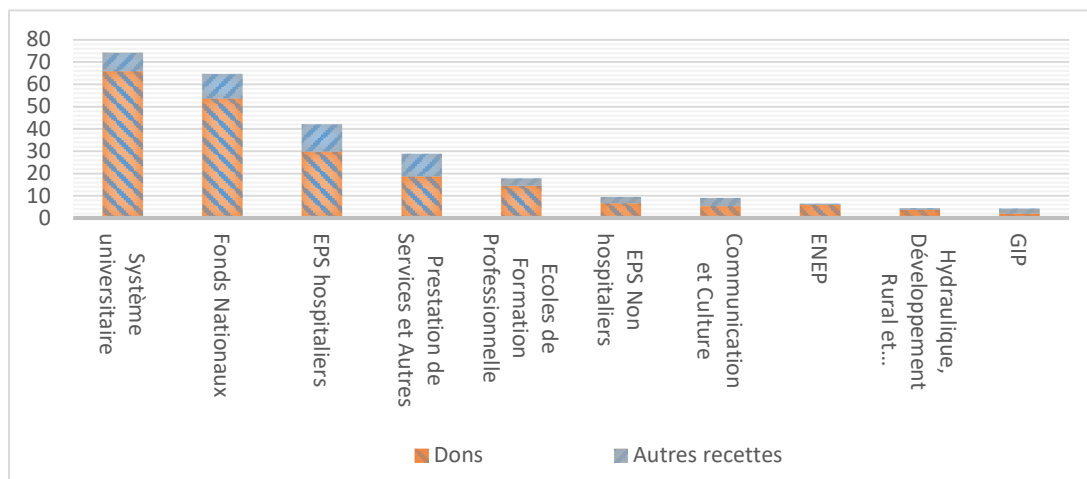
II.2- SITUATION PAR SECTEURS D'ACTIVITES

Onze subdivisions des EPE en fonction de leurs activités ont été retenues pour l'année 2019. L'analyse portera sur dix (10) subdivisions, les données concernant le sous-secteur des Etablissements Publics de l'Etat à caractère Professionnel (EPP) n'étant pas prises en compte dans le TOF-EPE.

II.2.1- RECETTES

Le niveau des ressources mobilisées par les EPE est fonction du type de secteur d'activités comme l'atteste le graphique suivant.

Graphique 11 : Recettes par secteurs ou sous-secteurs d'activités (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-EPE 2019, décembre 2021

GIP : Groupement d'Intérêt Public

ENEP : Ecole Nationale des Enseignants du Primaire

EPS : Etablissement Public de Santé

Au cours de l'année 2019, sur un niveau de mobilisation des recettes de 261,35 milliards de FCFA, le sous-secteur du système universitaire a la part contributive la plus élevée (28,35%), suivi du sous-secteur des Fonds Nationaux (24,74%) et du sous-secteur des EPS hospitaliers (16,09%). Les plus faibles contributions sont celles des sous-secteurs de l'Hydraulique, Développement Rural et Foresterie (1,72%) ainsi que des GIP (1,65%).

Les dons constituent respectivement 88,97%, 83,12%, 71,03% des recettes des secteurs d'activités du système universitaire, des Fonds Nationaux et des EPS hospitaliers et représentent respectivement 31,82%, 25,94% et 14,42% de l'ensemble des dons dans les recettes des EPE.

II.2.2- Dépenses

A fin 2019, l'exécution des dépenses par les différents secteurs d'activités des EPE est similaire à la mobilisation des recettes. En effet, le secteur d'activité du système universitaire avec 31,71% des dépenses (76,44 milliards de FCFA) dispose de la plus grosse part. Il est suivi des EPS hospitaliers avec 17,64%

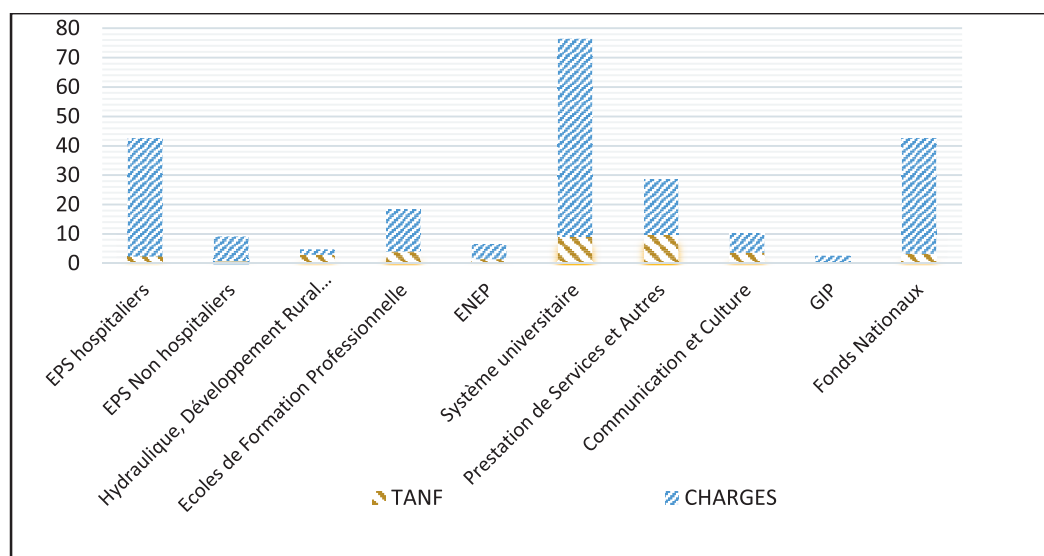
(42,52 milliards de FCFA) et par le sous-secteur des Fonds Nationaux avec 17,60% (42,42 milliards de FCFA). Les secteurs d'activités de l'Hydraulique, Développement Rural et Foresterie, et GIP ont les faibles proportions avec respectivement 1,97% (4,74 milliards de FCFA) et 1,05% (2,54 milliards de FCFA) des dépenses.

L'exécution des charges (203,06 milliards de FCFA) a presque suivi la même tendance, avec une part contributive de 33,09% pour le sous-secteur du système universitaire, de 19,83% pour le sous-secteur des EPS hospitaliers et 19,30% pour le sous-secteur des Fonds Nationaux.

Quant aux transactions sur actifs non financiers ou investissement, le secteur d'activité des prestations de services et autres arrive en première position avec 26,01% des investissements (9,88 milliards de FCFA), suivi du secteur d'activités du système universitaire avec 24,35% (9,25 milliards de FCFA).

Le graphique ci-dessous indique le niveau des dépenses par sous-secteurs d'activités.

Graphique 12 : Dépenses par secteurs ou sous-secteurs d'activités (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-EPE 2019, décembre 2021

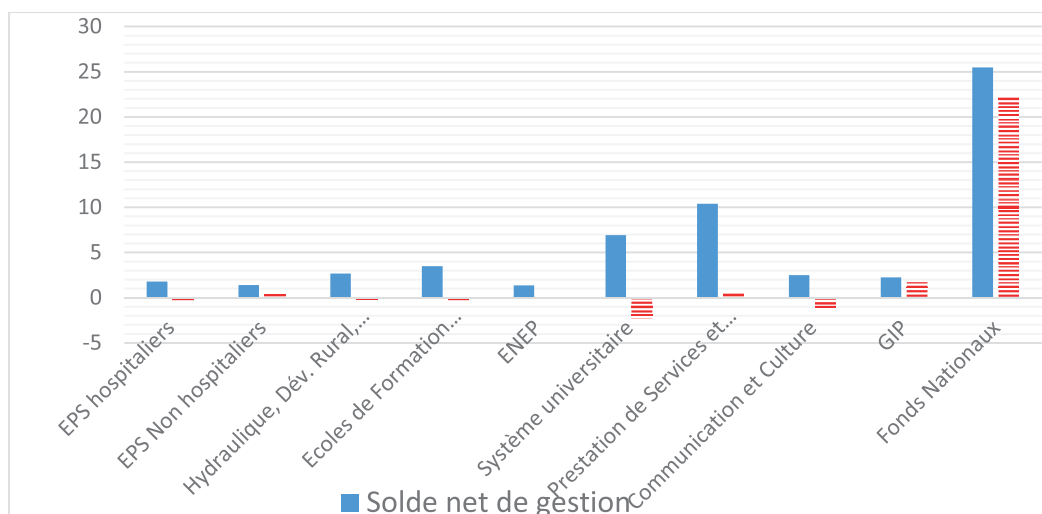
II.2.3- Soldes

Le solde net de gestion est positif pour tous les secteurs d'activités des EPE, montrant ainsi que leurs recettes couvrent leurs charges. Le solde le plus élevé est enregistré au niveau des fonds nationaux (25,47 milliards de FCFA) et le plus faible au niveau des ENEP (1,38 milliard de FCFA) faisant ressortir une étendue de 24,09 milliards de FCFA. Toutefois, on note que 21 EPE ont un solde net de gestion négatif notamment, 4 EPE du secteur du « Système universitaire », 4 EPE du secteur « Prestation de Services et Autres », 4 EPE du secteur des « Fonds Nationaux » et 3 EPE du sous-secteur des « EPS hospitaliers ».

Le solde « Capacité/besoin de financement » est ressorti positif pour quatre (04) secteurs et/ou sous-secteurs d'activités. Ce sont : « EPS Non hospitaliers » (0,35 milliard de FCFA), « Prestation de Services et Autres » (0,51 milliard de FCFA), « Fonds Nationaux » (22,24 milliards de FCFA) et « GIP » (1,78 milliard de FCFA).

Le graphique ci-après montre le niveau des soldes par secteur d'activités.

Graphique 13: Solde par secteurs et sous-secteurs d'activités (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-EPE 2019, décembre 2021



CHAPITRE III:

ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (TOF-CT)

Ce chapitre fait l'analyse de la situation du Tableau des Opérations Financières des Collectivités Territoriales (TOF-CT) de 2016 à 2020 et de l'évolution de quelques agrégats y relatifs. Elle est articulée autour de quatre points : Recettes, Dépenses, Transactions sur actifs financiers et passifs et quelques soldes caractéristiques.



III.1- Recettes

Les recettes sont analysées par nature, par type de collectivités territoriales et par région administrative.

III.1.1- Recettes par nature

Trois natures de recettes sont recouvrées par les Collectivités Territoriales (CT) à savoir les recettes fiscales, les dons et les autres recettes.

Sur la période sous revue, les recettes des collectivités territoriales ont connu une tendance haussière, imprimée par l'évolution des dons reçus des autres administrations publiques. En effet, les recettes sont passées de 80, 35 milliards de FCFA en 2016 à 148,39 milliards de FCFA en 2020, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 16,65%.

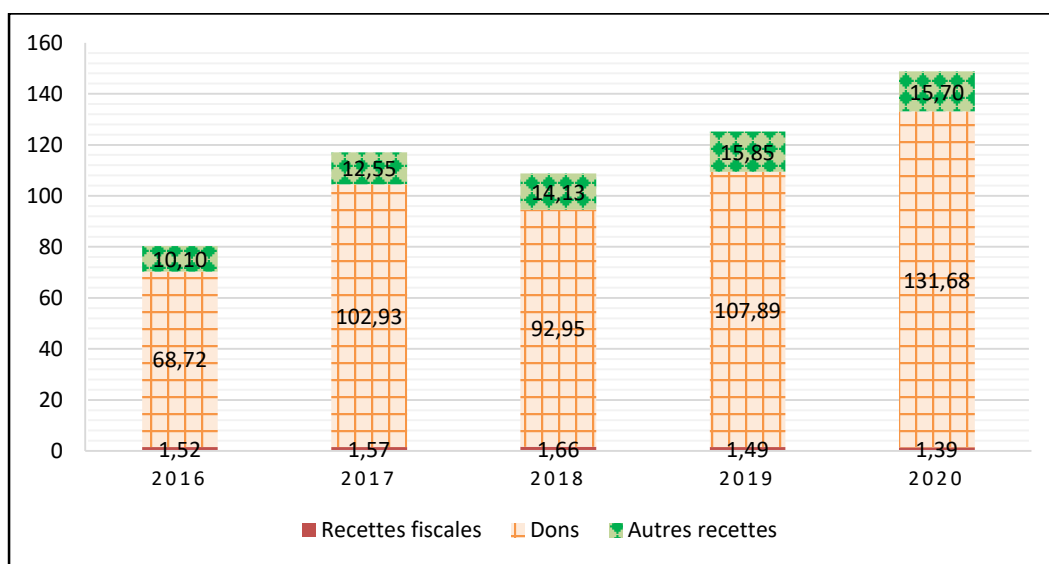
Dans le même temps, avec une hausse de 17,65% en moyenne annuelle, les dons se sont affichés à 131,56 milliards de FCFA en 2020.

Concernant les recettes fiscales, elles ont connu une baisse de 2,24% en moyenne par an.

Les autres recettes ont progressé de 11,66% en moyenne par an sur la période pour atteindre 15,32 milliards de FCFA en 2020.

Le graphique suivant retrace l'évolution des recettes par nature.

Graphique 14: Evolution des recettes par nature (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/ TOF-CT, décembre 2021

Par rapport à 2019, les recettes ont augmenté de 18,80% en 2020. Dans le même sens, les dons ont augmenté de 22,05% tandis que les recettes fiscales et les autres recettes ont respectivement diminué de 6,56% et de 0,92%. La baisse des recettes fiscales et des autres recettes pourrait être justifiée par la prise d'une série de mesures par le Président du Faso le 02 avril 2020 en lien avec l'avènement de la crise sanitaire mondiale. Cela avait pour but de faire face à une situation socioéconomique difficile. Ces mesures ont entraîné, pour une période de trois (03) mois (avril à juin 2020), l'exemption de la contribution des micro entreprises du secteur informel, la réduction de 25% de la patente, l'annulation des pénalités de retard dans l'exécution des marchés, la suspension des loyers et des droits de place de marché, etc.

En termes de structure, les recettes sont dominées sur l'ensemble de la période par les dons reçus des autres administrations publiques. En moyenne, ils représentent 86,72% des recettes par an et sont constitués de dons courants et en capital.

Les dons courants intègrent les impôts et taxes ne faisant pas l'objet de délibération du conseil des CT, les contributions directes (ressources liées aux compétences transférées pour le fonctionnement, la dotation globale de fonctionnement, etc.) et la Taxe de jouissance, en application du principe d'attribution des recettes conformément au MSFP 2014. En effet, ce principe stipule que l'impôt est attribué à l'unité d'administration publique qui exerce le pouvoir de lever l'impôt, fixe et modifie en dernière instance le taux d'imposition. Les dons courants représentent 57,76% en moyenne des dons reçus par les CT sur la période.

Les dons en capital sont constitués principalement des dotations en investissements dans le cadre des transferts de ressources aux CT (ressources liées aux compétences transférées pour l'investissement, dotation globale d'équipement, etc.) et des subventions d'équipements externes (Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales, Programme National de Développement Rural Productif, Agence nationale d'appui au Développement des Collectivités Territoriales, fonds minier, etc.). Les dons en capital représentent 42,24% des dons en moyenne annuelle.

S'agissant des recettes fiscales, elles sont composées essentiellement des taxes sur le spectacle, le cinéma, la publicité, les jeux et des autres impôts et taxes et représentent 1,38% des recettes en moyenne par an. Cette faible proportion des recettes fiscales est liée entre autres à la faiblesse et/ou à la non maîtrise du potentiel fiscal, à l'incivisme fiscal et à la non appropriation des enjeux de la décentralisation par les populations.

Quant aux « autres recettes », elles représentent en moyenne 11,90% des recettes par an.

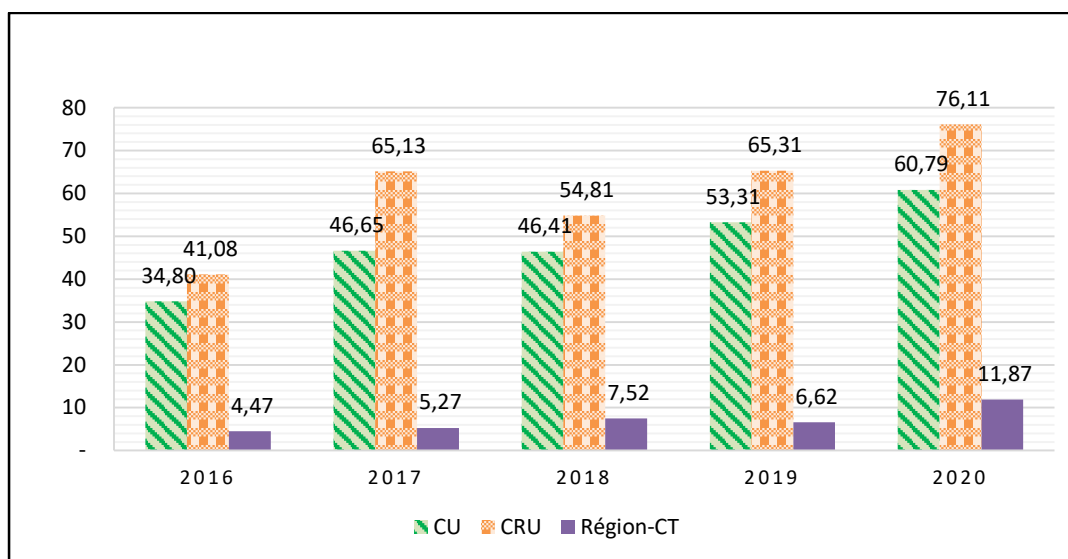
En 2020, les recettes sont constituées de 88,66% de dons.

III.1.2- Recettes par type de collectivités Territoriales

Par type de CT (Communes Urbaines, Communes Rurales, Régions-CT), les recettes ont une tendance haussière sur l'ensemble de la période.

Les recettes des communes rurales (CRU) sont passées de 41,08 milliards de FCFA en 2016 à 76,11 milliards de FCFA en 2020, soit une hausse de 16,67% par an. Celles des communes urbaines (CU) sont passées de 34,80 milliards de FCFA en 2016 à 60,79 milliards de FCFA en 2020, soit une progression moyenne annuelle de 14,96%. Les recettes des régions-CT quant à elles, se sont accrues en moyenne de 27,69% par an passant de 4,47 milliards de FCFA en 2016 à 11,87 milliards de FCFA en 2020.

Graphique 15: Evolution des recettes par type de CT (en milliards de FCFA)



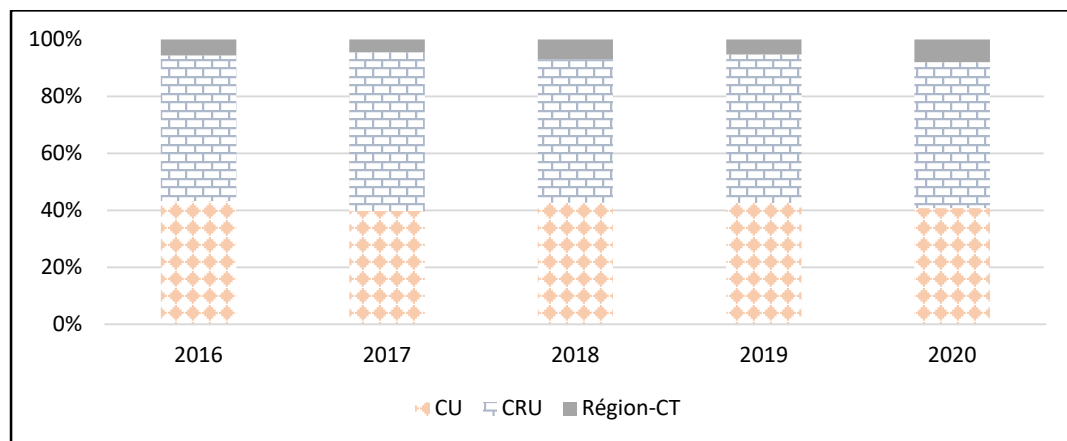
Source : DGTCP/DSOFE/ TOF-CT, décembre 2021

En termes de composition, les recettes sont dominées par celles des communes rurales qui représentent en moyenne 52,10% des recettes annuelles. Ceci s'explique par un effet de nombre. En effet, les communes rurales représentent 82,97% de l'ensemble des collectivités territoriales. En 2020, la part des recettes des communes rurales se situe à 51,16% de

l'ensemble des recettes des CT contre 40,86% pour les communes urbaines et 7,98% pour les régions-CT.

Le graphique ci-après illustre l'évolution de la structure des recettes par type de collectivités territoriales.

Graphique 16: Evolution de la structure des recettes par type de collectivités territoriales



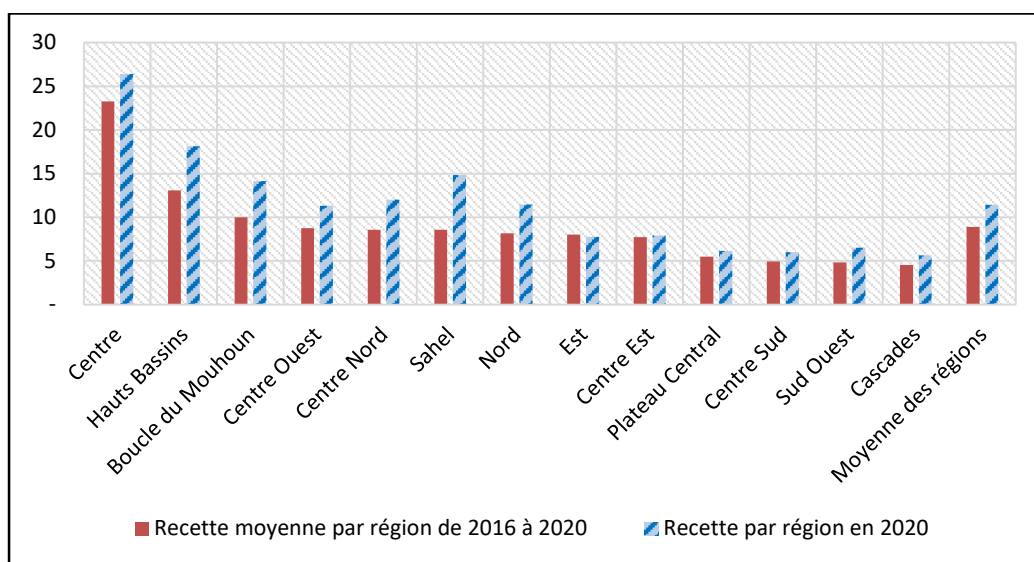
Source : DGTCP/DSOFE/ TOF-CT, décembre 2021

III.1.3- Recettes par région administrative

Les régions mobilisent en moyenne 115,95 milliards de FCFA par an. En termes de capacité de mobilisation des recettes, les régions abritant les communes à statut particulier à savoir celles du Centre et des Hauts Bassins sont respectivement première avec un niveau moyen de recettes annuelles de 23,26 milliards de FCFA et deuxième avec 13,09 milliards de FCFA en moyenne par an sur l'ensemble de la période.

En 2020, ces deux régions mobilisent ensemble 30,03% des recettes des collectivités territoriales tandis que la région des Cascades enregistre le plus faible niveau de recette (3,81% des recettes). Seule la région de l'Est n'a pas atteint son niveau de recouvrement moyen e de la période.

Graphique 17: Recettes des collectivités par région administrative (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/ TOF-CT, décembre 2021

III.2- Dépenses

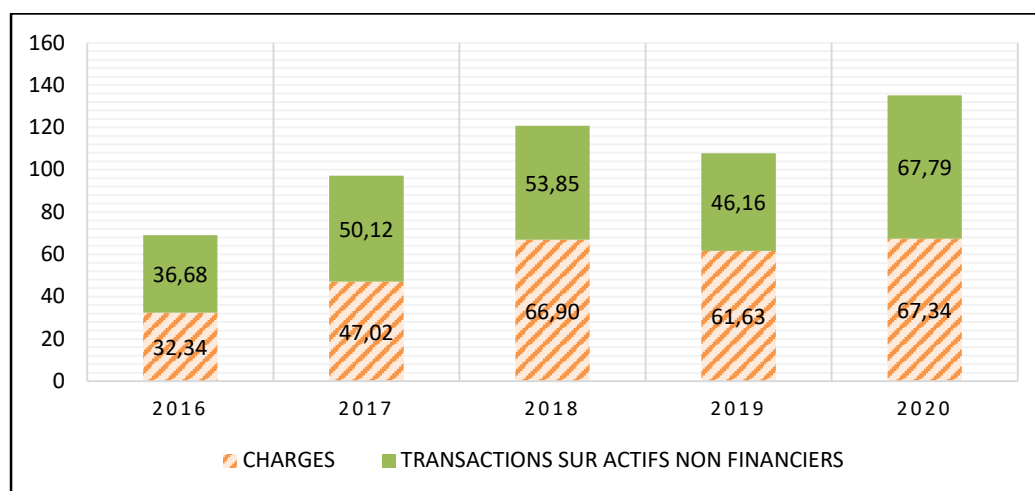
Les dépenses sont analysées par nature, par type de collectivités territoriales et par région administrative.

III.2.1- Dépenses par nature

Elles sont passées de 69,02 milliards de FCFA en 2016 à 135,13 milliards de FCFA en 2020, soit un taux d'accroissement moyen de 18,29% par an.

Le graphique suivant retrace l'évolution des dépenses sur la période.

Graphique 18: Evolution des dépenses par nature des CT (en milliards de FCFA)

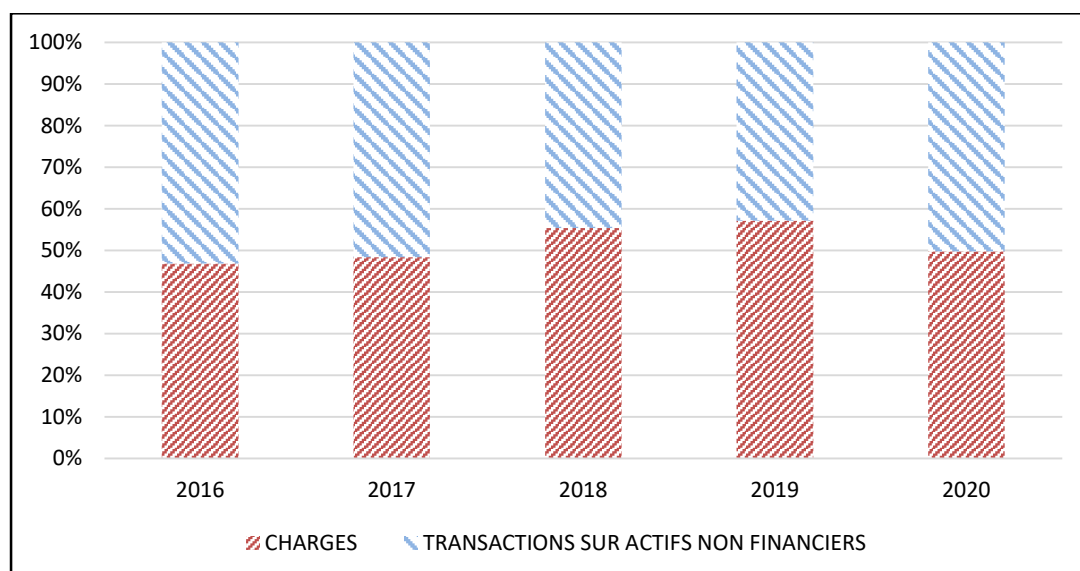


Source : DGTCP/DSOFE/ TOF-CT, décembre 2021

Les dépenses sont dominées sur l'ensemble de la période par les charges avec une proportion moyenne annuelle de 51,53%.

Le graphique suivant présente la structure des dépenses des CT.

Graphique 19: Evolution de la structure des dépenses des CT



Source : DGTCP/DSOFE/ TOF-CT, décembre 2021

III.2.1.1- Charges

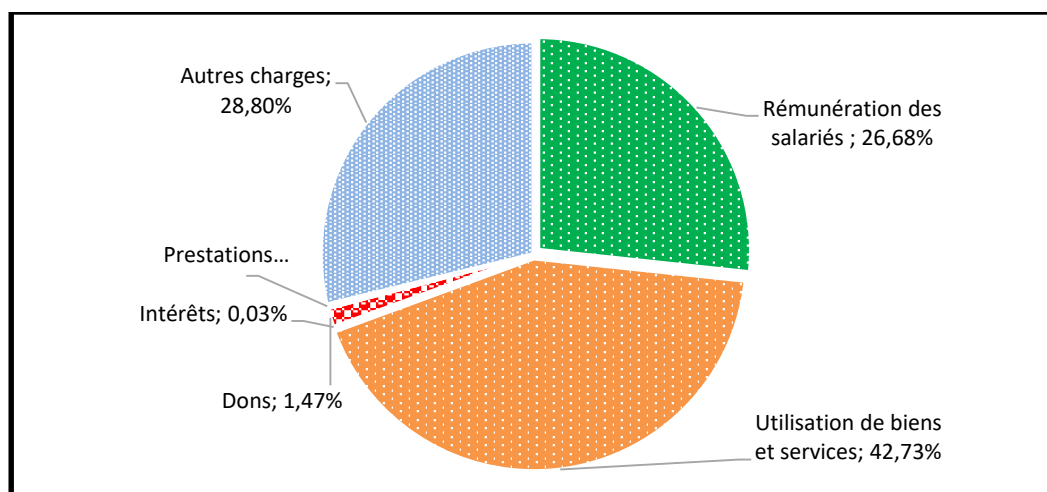
Les charges connaissent une progression continue sur la période, passant de 32,34 milliards de FCFA en 2016 à 67,34 milliards de FCFA en 2020, soit une hausse moyenne annuelle de 20,13%. Cet accroissement est expliqué principalement par l'augmentation de la rémunération des salariés (+17,44% en moyenne par an) en lien avec la mise en œuvre de la loi 003-2017/AN du 13 janvier 2017 portant statut de la Fonction publique territoriale. Par rapport à 2019, les charges ont augmenté de 9,27% en 2020.

En termes de structure, les charges sont dominées sur l'ensemble de la période par l'utilisation des biens et services, la rémunération des salariés et les autres charges qui représentent respectivement 52,45%, 27,37% et 17,69% en moyenne par an.

En 2020, celles-ci sont essentiellement composées de l'utilisation de biens et services, les autres charges et la rémunération des salariés avec respectivement une proportion de 42,73%, 28,80% et 26,68%.

Le graphique ci-après présente la composition des charges en 2020.

Graphique 20: Structure des charges des CT en 2020



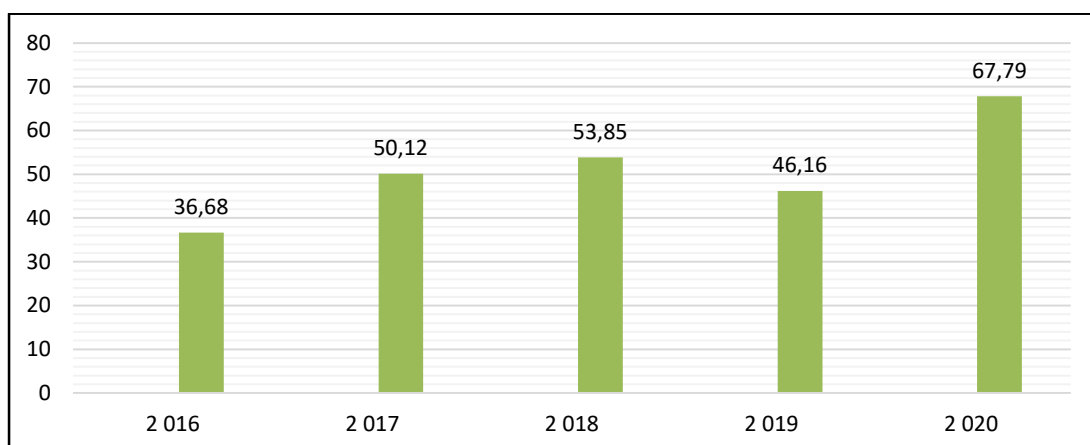
Source: DGTCP/DSOFE/ TOF-CT, décembre 2021

III.2.1.2- Transactions sur actifs non financiers

Les acquisitions nettes d'actifs non financiers (ANANF) sont passées de 36,68 milliards de FCFA en 2016 à 67,79 milliards de FCFA en 2020, en progression moyenne de 16,60 % par an. En 2020, elles accroissent de 46,85% par rapport à 2019.

Sur l'ensemble de la période, les acquisitions nettes d'actifs non financiers sont dominées à 99,80 % en moyenne annuelle par les acquisitions d'actifs fixes.

Graphique 21: Evolution des acquisitions nettes des actifs non financiers (en milliards de FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/ TOF-CT, décembre 2021

III.2.2- Dépenses par type de collectivités territoriales

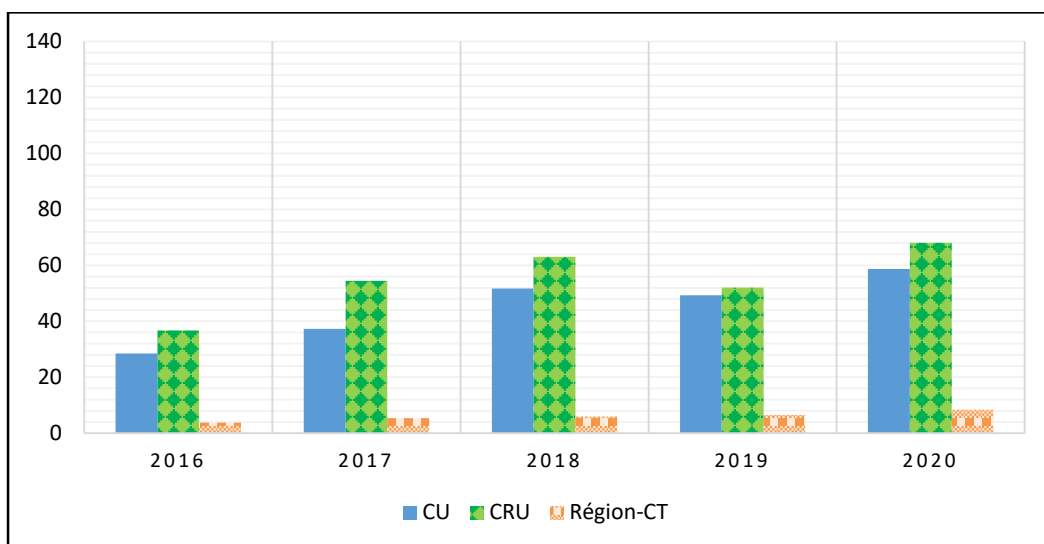
Par type de collectivités territoriales, les dépenses sont dominées par celles des communes rurales qui passent de 36,68 milliards de FCFA en 2016 à 68,11 milliards de FCFA en 2020, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 16,74%.

Concernant les dépenses des communes urbaines, elles ont progressé en moyenne de 19,76% par an, passant de 28,53 milliards de FCFA en 2016 à 58,69 milliards de FCFA en 2020.

Quant aux dépenses des régions-CT, elles enregistrent une hausse moyenne annuelle de 21,61% se situant à 8,33 milliards de FCFA en 2020.

Le graphique suivant illustre l'évolution des dépenses par type de collectivités territoriales.

Graphique 22: Evolution des dépenses par type de collectivités (en milliards de FCFA)



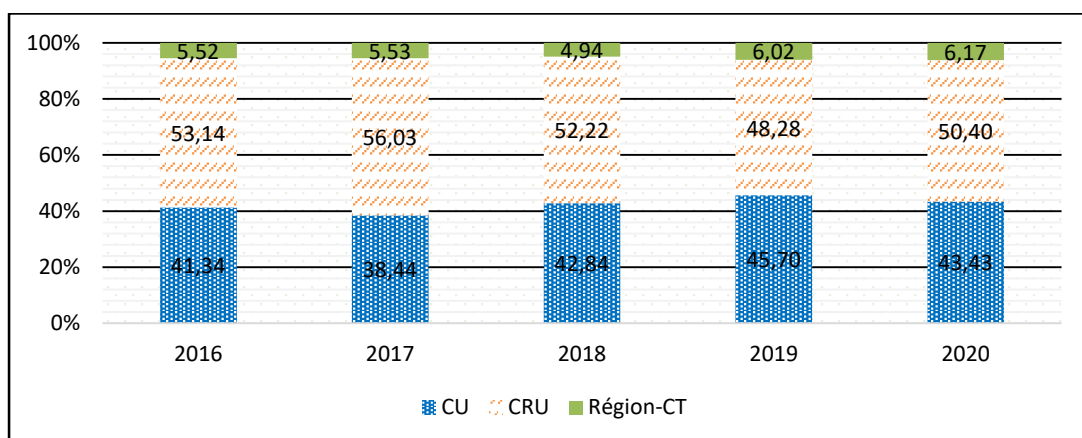
Source: DGTCP/DSOFE/ TOF-CT, décembre 2021

Les dépenses des communes rurales représentent 52,01% en moyenne des dépenses des CT par an contre 42,35% pour les communes urbaines et 5,64% pour les régions-CT.

En 2020, la proportion des dépenses est de 50,40% pour les communes rurales, 43,43% pour les communes urbaines et 6,17% pour les régions-CT.

Le graphique suivant retrace la structure des dépenses par type de CT.

Graphique 23: Evolution de la structure des dépenses par type de collectivités



Source: DGTCP/DSOFE/ TOF-CT, décembre 2021

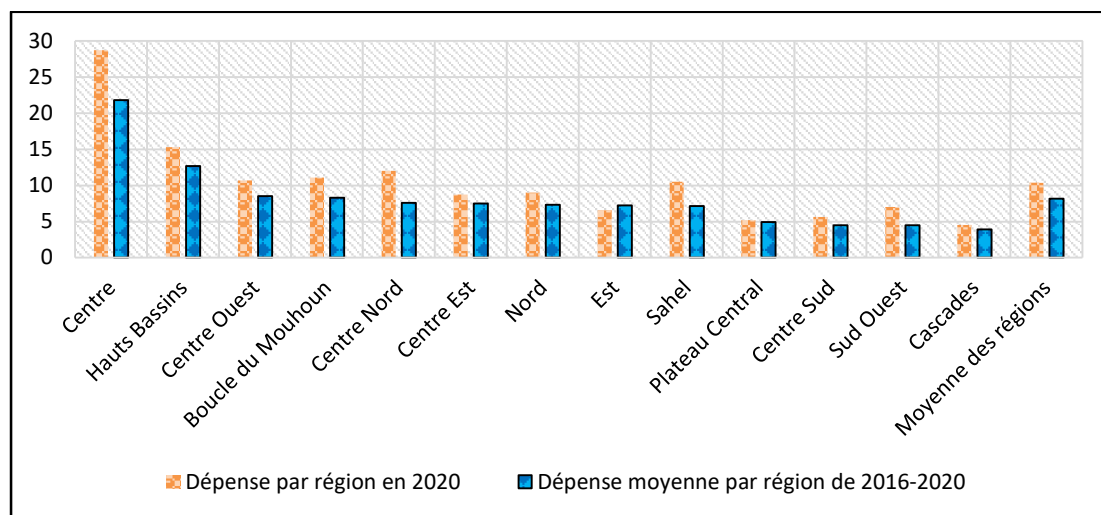
III.2.3- Dépenses par région administrative

Les régions dépensent en moyenne 105,96 milliards de FCFA par an.

Les régions abritant les communes à statut particulier à savoir celles du Centre et des Hauts Bassins sont respectivement première avec une dépense moyenne annuelle de 21,83 milliards de FCFA et deuxième avec en moyenne 12,69 milliards de FCFA par an sur l'ensemble de la période. En 2020, ces deux régions cumulent 32,60% des dépenses des collectivités territoriales tandis que la région des Cascades enregistre la plus faible proportion de dépenses (3,37 %).

Le graphique suivant retrace les dépenses des collectivités par région administrative.

Graphique 24: Dépenses des collectivités par région administrative (en milliards de FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/ TOF-CT, décembre 2021

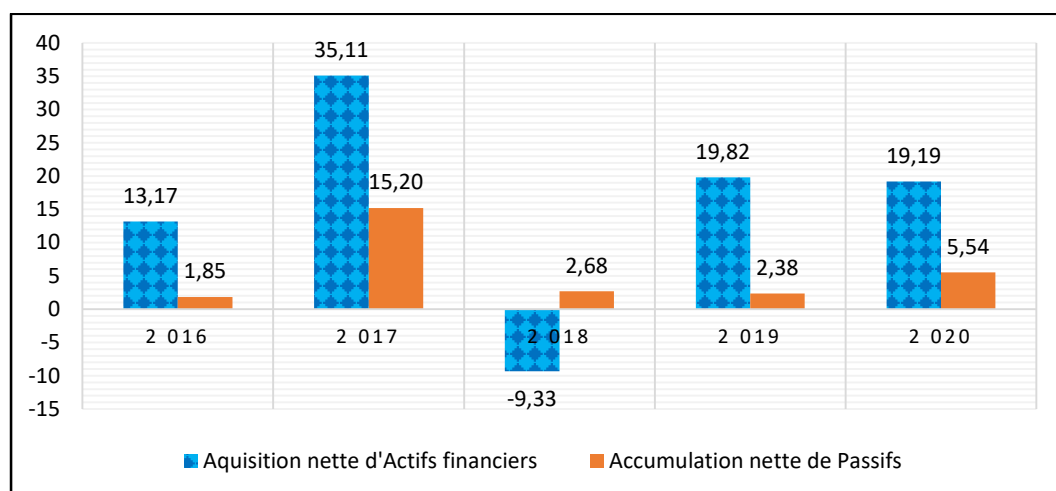
III.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

Les acquisitions nettes d'actifs financiers, à l'exception de 2018 (-9,33 milliards de FCFA), sont restées positives sur toute la période. Cette situation s'explique par des acquisitions d'actifs financiers plus importantes que leurs cessions. Elles se sont accrues de 9,86% en moyenne annuelle pour se situer à 19,19 milliards de FCFA en 2020. Les acquisitions nettes d'actifs financiers concernent essentiellement les numéraires et dépôts et les autres comptes à recevoir.

L'accumulation nette de passifs est restée positive avec un niveau moyen de 5,53 milliards de FCFA sur toute la période, traduisant une augmentation des passifs plus importante que leur diminution. L'accroissement annuel moyen de l'accumulation nette de passifs est de 31,66% sur la période.

Le graphique suivant retrace l'évolution de l'acquisition nette d'actifs financiers et de l'accumulation nette de passifs.

Graphique 25: Evolution de l'acquisition nette d'actifs financiers et de l'accumulation nette de passifs (en milliards de FCFA)



Source: DGTCP/DSOF/ TOF-CT, décembre 2021

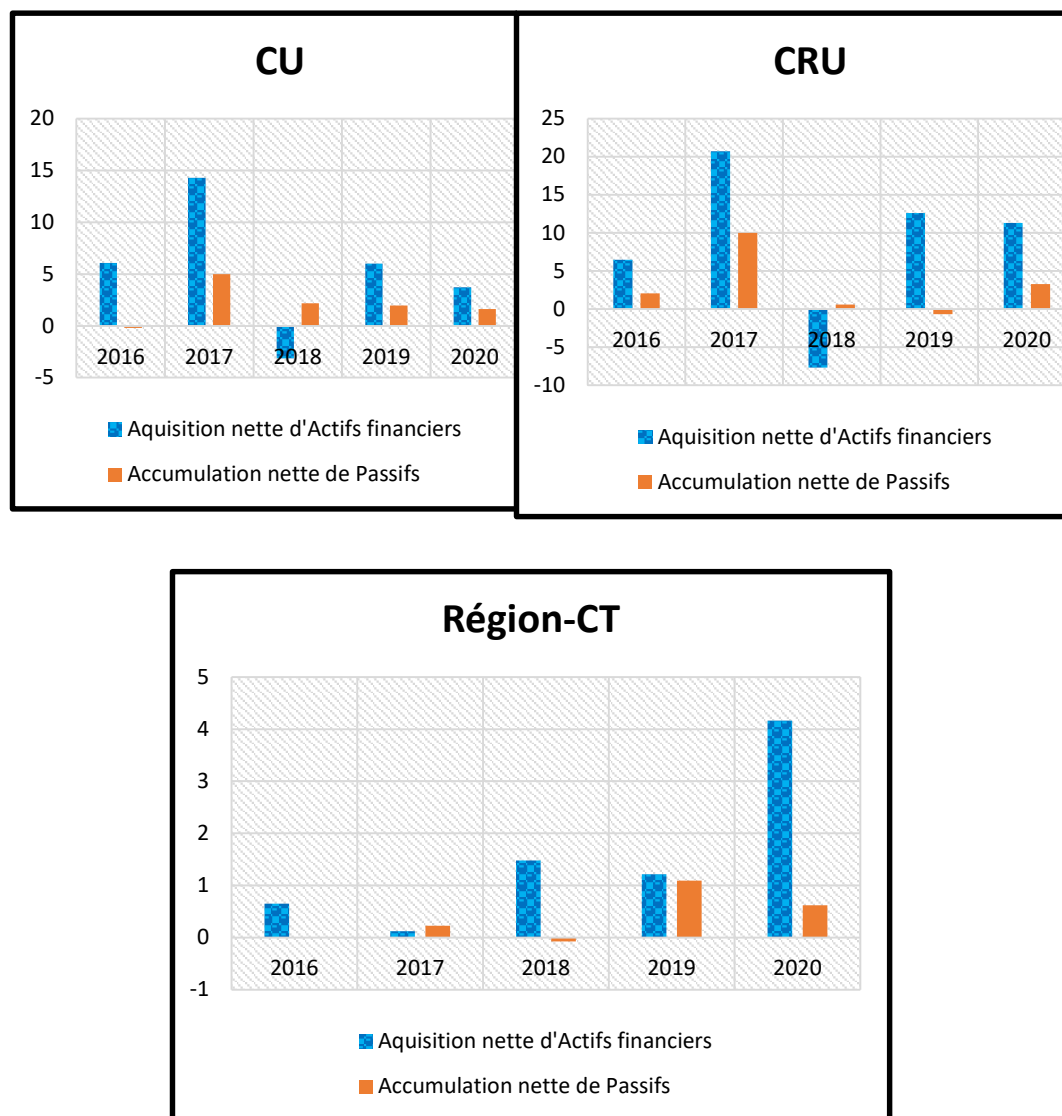
III.3.1- Transactions sur actifs financiers et passifs par type de collectivité

Les communes urbaines enregistrent une acquisition nette d'actifs financiers de 5,39 milliards de FCFA en moyenne par an contre 8,68 milliards de FCFA pour les communes rurales et 1,53 milliards de FCFA pour les régions-CT. Cependant en 2018, l'acquisition nette d'actifs financiers des communes urbaines et des communes rurales se situent respectivement à -3,14 milliards de FCFA et -7,67 milliards de FCFA, traduisant une acquisition d'actifs financiers moins importante que les cessions.

Sur la période 2016- 2020, les communes urbaines affichent un niveau moyen annuel d'accumulation nette de passifs de 2,11 milliards de FCFA contre 3,05 milliards de FCFA pour les communes rurales et 0,37 milliard de FCFA pour les régions-CT. Toutefois, les communes urbaines et les régions-CT affichent respectivement une diminution de passifs de 0,21 milliard de FCFA et de 0,006 milliard de FCFA en 2016. Pour les communes rurales, cette diminution est constatée en 2019 avec un montant de -0,69 milliard de FCFA.

Le graphique suivant retrace l'évolution des transactions sur actifs financiers et passifs par type de collectivités.

Graphique 26: Transactions sur actifs financiers et passifs par type de collectivités (en milliards de FCFA)



Source: DGTCP/DSOF/ TOF-CT, décembre 2021

III.3.2- Transactions sur actifs financiers et passifs par région administrative

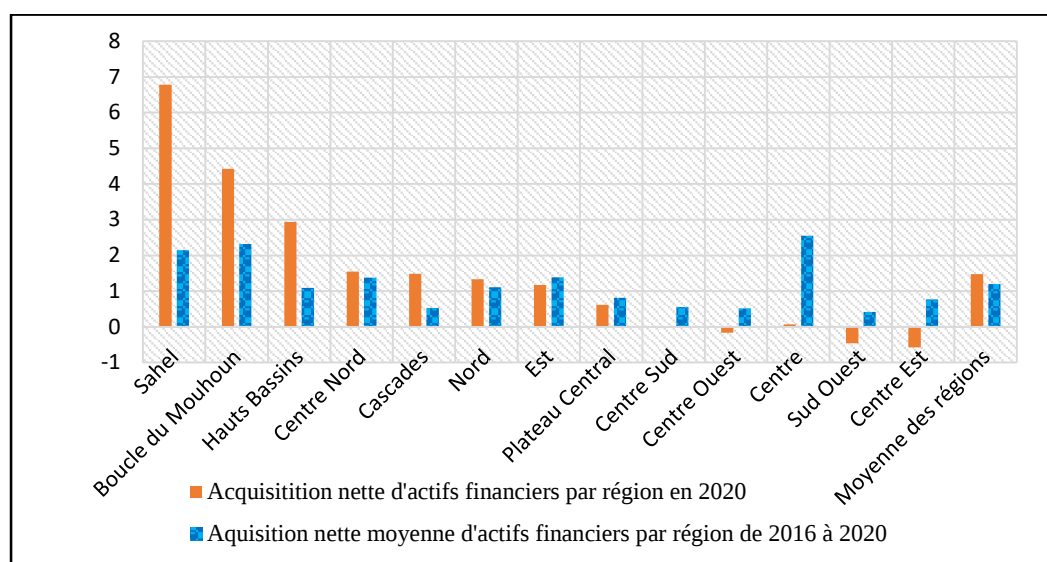
Les régions du Centre et de la Boucle du Mouhoun présentent les niveaux moyens annuels les plus élevés en termes d'acquisition nette d'actifs

financiers sur la période avec respectivement 2,56 milliards de FCFA et 2,32 milliards de FCFA. La région des Cascades enregistre le niveau moyen le plus faible avec un montant de 0,53 milliard de FCFA.

En 2020, les régions du Sahel et de la Boucle du Mouhoun sont les premières en termes d'acquisition nette d'actifs financiers avec des montants respectifs de 6,78 milliards de FCFA et 4,43 milliards de FCFA. Par contre trois régions (Centre-Ouest, Sud-Ouest et Centre-Est) enregistrent des cessions d'actifs financiers plus importantes que les acquisitions.

Le graphique suivant décrit l'évolution de l'acquisition nette des actifs financiers par région administrative.

Graphique 27: Acquisition nette des actifs financiers des collectivités par région administrative (en milliards de FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/ TOF-CT, décembre 2021

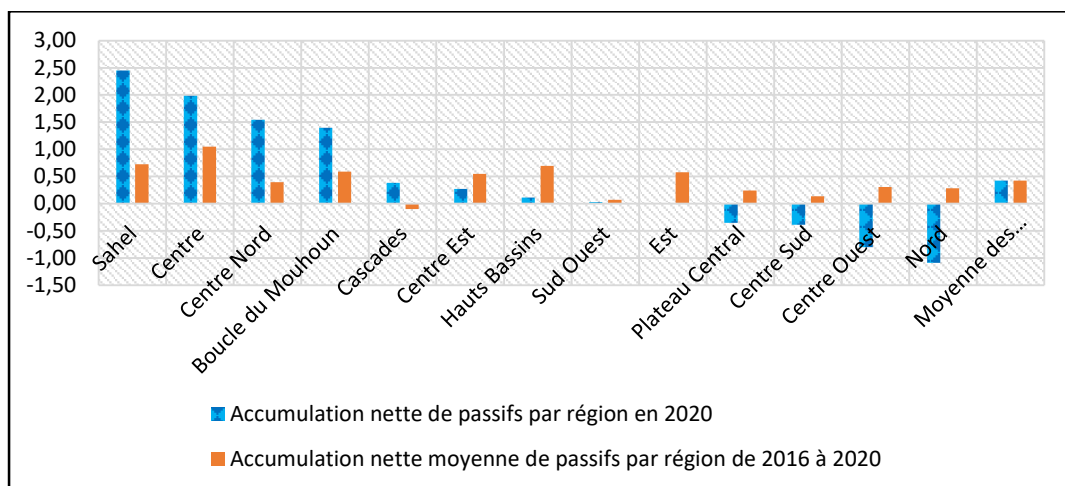
Les régions du Centre et du Sahel présentent les niveaux moyens annuels les plus élevés en termes d'accumulation nette de passifs sur la période avec respectivement 1,05 milliard de FCFA et 0,73 milliard de FCFA. La région des

Cascades enregistre en moyenne une diminution nette de passifs d'un montant de -0,10 milliard de FCFA.

En 2020, les régions du Sahel et du Centre demeurent les premières en termes d'accumulation nette de passifs avec des montants respectifs de 2,45 milliards de FCFA et 1,99 milliard de FCFA, cependant quatre régions enregistrent des diminutions nettes de passifs en 2020.

Le graphique suivant montre l'évolution de l'accumulation nette de passifs par région administrative.

Graphique 28: Accumulation nette de passifs des collectivités par région administrative (en milliards de FCFA)



Source: DGTCP/DSOF/ TOF-CT, décembre 2021

III.4- Soldes caractéristiques

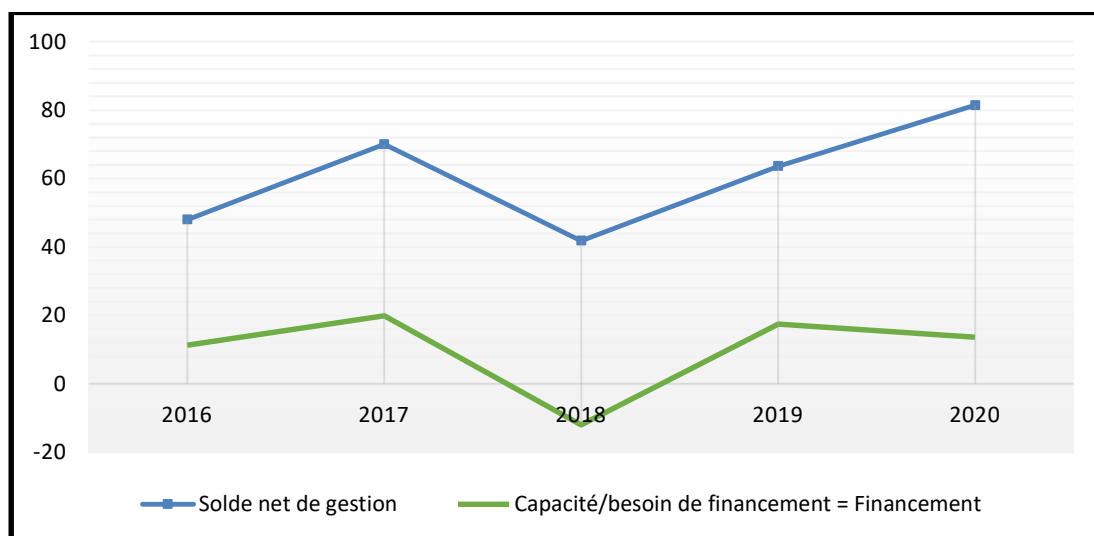
Le solde net de gestion des opérations financières des CT est resté positif sur l'ensemble de la période. Il a enregistré une amélioration moyenne de 14,12% par an, passant de 48, 01 milliards de FCFA en 2016 à 81,44 milliards de FCFA en 2020. Toutefois, en 2018, ce solde s'est dégradé de 40,25% par rapport à 2017 pour se situer à 41,84 milliards de FCFA. Il a atteint son niveau le plus élevé en 2020.

La dégradation du solde net de gestion de l'année 2018 s'explique par le fait que les ressources liées aux compétences transférées dans le domaine de l'enseignement primaire et préscolaire de 2016 et 2017 ont été enregistrées en 2017 tandis que l'essentiel des dépenses a été exécuté en 2018.

Les collectivités territoriales enregistrent une capacité de financement en amélioration sur toute la période (+ 4,76% en moyenne par an), sauf en 2018 où elles présentent un besoin de financement de 12,01 milliards de FCFA.

Le graphique suivant retrace l'évolution des soldes caractéristiques du TOF-CT.

Graphique 29: Evolution des soldes caractéristiques du TOF-CT



Source: DGTCP/DSOFE/ TOF-CT, décembre 2020

III.4.1- Soldes caractéristiques par type de collectivité

Les communes rurales enregistrent un solde net de gestion de 37,16 milliards de FCFA en moyenne par an contre 18,43 milliards de FCFA pour les communes urbaines et 5,39 milliards de FCFA pour les régions-CT.

Pour l'année 2020, les communes urbaines, les communes rurales et les régions-CT enregistrent des soldes nets de gestion respectifs de 24,35 milliards de FCFA, 47,36 milliards de FCFA et 9,73 milliards de FCFA.

Sur la période 2016 à 2020, les communes urbaines affichent une capacité de financement moyenne de 3,28 milliards de FCFA contre 5,63 milliards de FCFA pour les communes rurales et 1,15 milliard de FCFA pour les régions-CT.

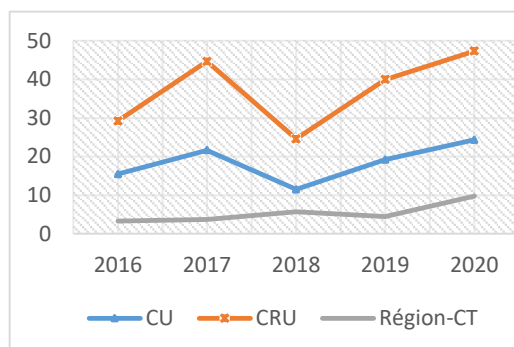
Toutefois, les communes urbaines et les communes rurales affichent respectivement un besoin de financement de 5,32 milliards de FCFA et 8,24 milliards de FCFA en 2018.

Pour les régions-CT, ce besoin de financement est constaté en 2017 avec un montant de -0,10 milliard de FCFA.

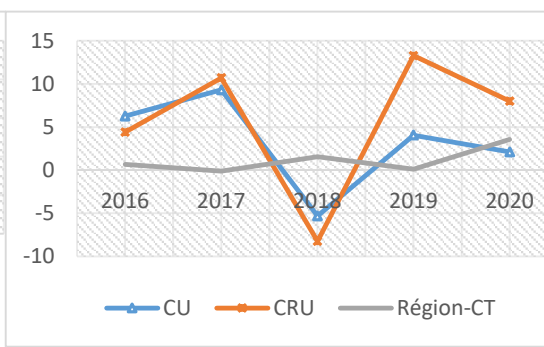
Pour l'année 2020, les communes urbaines, les communes rurales et les régions-CT enregistrent des capacités de financement respectives de 2,10 milliards de FCFA, 8,00 milliards de FCFA et 3,54 milliards de FCFA.

Le graphique suivant retrace l'évolution des soldes caractéristiques par type de CT.

Graphique 30 : Evolution des soldes nets de gestion par type de CT



Graphique 31 : Evolution des capacités ou besoins de financement par type de CT



Source: DGTCP/DSOFE/ TOF-CT, décembre 2021

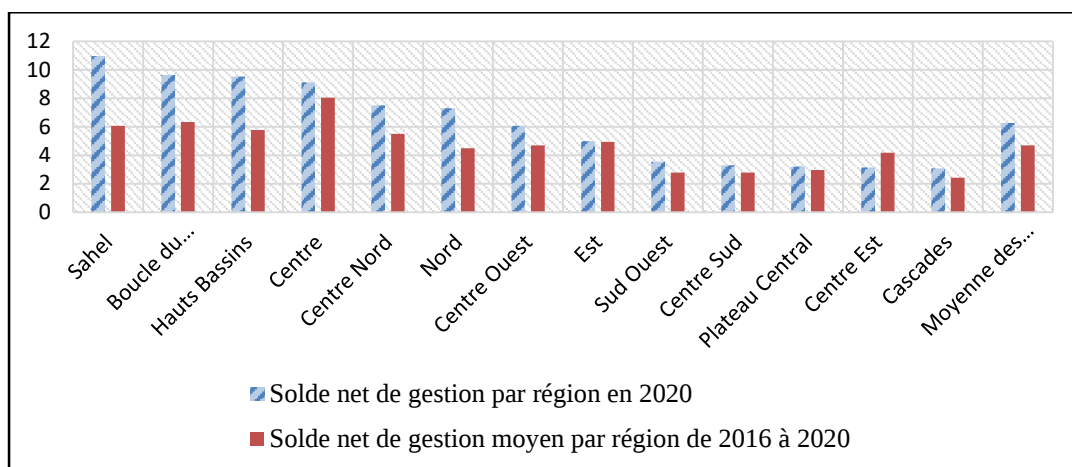
III.4.2- Soldes caractéristiques par région administrative

Les régions du Centre et de la Boucle du Mouhoun présentent les niveaux moyens annuels les plus élevés en termes de solde net de gestion sur la période avec respectivement 8,04 milliards de FCFA et 6,34 milliards de FCFA. La région des Cascades enregistre le niveau moyen le plus faible avec un montant de 2,42 milliards de FCFA.

En 2020, les régions du Sahel et de la Boucle du Mouhoun sont les premières en termes de solde net de gestion avec des montants respectifs de 10,98 milliards de FCFA et 9,64 milliards de FCFA. La région des Cascades enregistre le solde net de gestion le moins important en 2020, soit 3,07 milliards de FCFA.

Le graphique suivant retrace l'évolution du solde net de gestion des collectivités par région administrative.

Graphique 32: Solde net de gestion des collectivités par région administrative (en milliards de FCFA)



Source: DGTCP/DSOF/ TOF-CT, décembre 2021

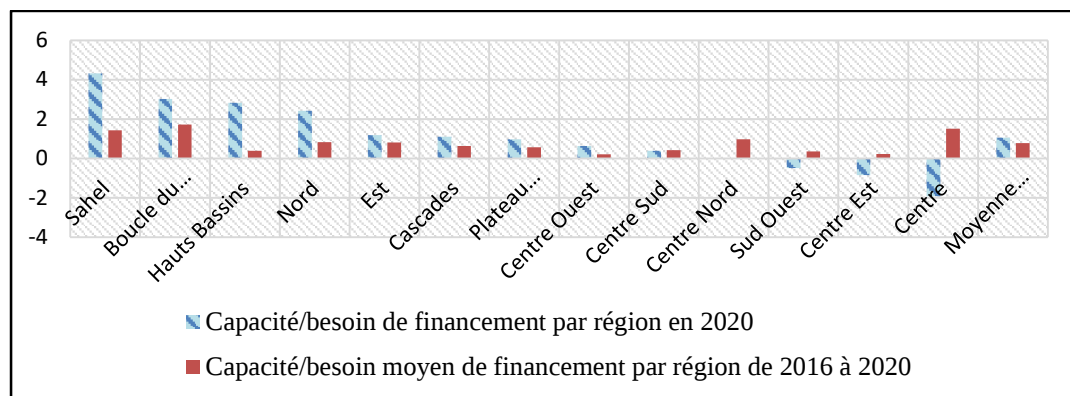
Les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre présentent les niveaux moyens annuels les plus élevés en termes de capacité de financement sur la période avec respectivement 1,72 milliard de FCFA et 1,51 milliard de FCFA.

La région du Centre-Ouest enregistre le niveau moyen le plus faible avec un montant de 0,21 milliard de FCFA.

En 2020, les régions du Sahel et de la Boucle du Mouhoun sont les premières en termes de capacité de financement avec des montants respectifs de 4,33 milliards de FCFA et 3,03 milliards de FCFA. Les régions du Sud-Ouest, Centre-Est et du Centre enregistrent des besoins de financement respectifs de 0,49 milliard de FCFA, 0,84 milliard de FCFA et 1,92 milliard de FCFA.

Le graphique suivant retrace l'évolution de la capacité/besoin de financement des collectivités par région administrative.

Graphique 33: Capacité/besoin de financement des collectivités par région administrative (en milliards de FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/ TOF-CT, décembre 2021



CHAPITRE IV:

ANALYSE DU SECTEUR DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE (OPS)

La protection sociale est l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective qui permettent aux individus ou aux ménages de faire face aux conséquences des risques sociaux, à savoir une baisse des ressources ou une hausse des dépenses. Les opérations financières de protection sociale analysées dans le présent rapport couvrent celles de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO). Si la CARFO assure uniquement la protection sociale des Fonctionnaires, la CNSS quant à elle, a une couverture plus large. Du fait que la CARFO est un fonds de pension employeur, ses opérations n'ont pas été agrégées avec celles de la CNSS pour en faire un cadre global des OPS. Les opérations financières de ces deux entités seront analysées séparément dans le présent rapport.

La présente analyse des opérations financières des OPS à travers leurs TOF portera premièrement sur celles de la CNSS puis celles de la CARFO.



IV.1- Analyse des agrégats du TOF-CNSS

L'analyse s'articule autour de quatre (04) points :

- les recettes ;
- les dépenses ;
- les transactions sur actifs financiers et passifs ;
- les soldes.

IV.1.1- Recettes de la CNSS

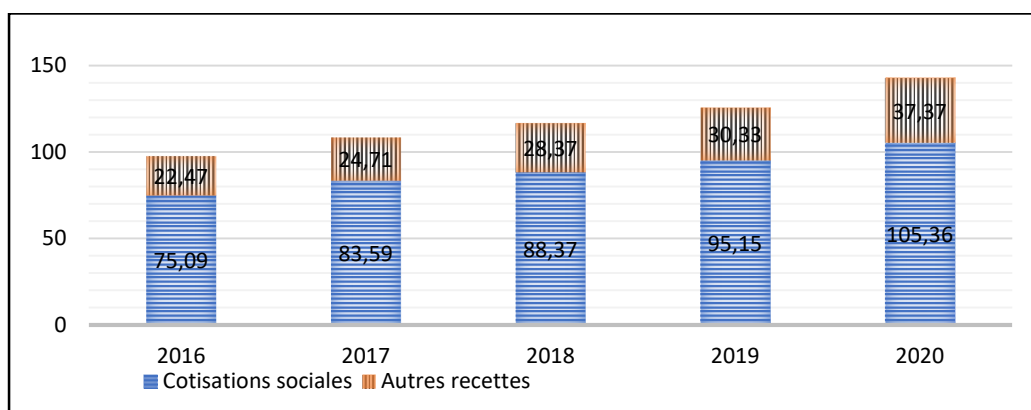
Les recettes mobilisées par la CNSS sont constituées uniquement des « cotisations sociales » et des « autres recettes ». Sur la période 2016-2020, elles sont passées de 97,56 milliards de FCFA à 142,73 milliards de FCFA, soit une progression moyenne annuelle de 21,83%. Cette évolution est portée par les cotisations sociales.

Les cotisations sociales, constituées uniquement de cotisations de sécurité sociale, ont évolué de 2016 à 2020 de 75,09 milliards de FCFA à 105,36 milliards de FCFA, soit une augmentation moyenne annuelle de 25,80%.

Les autres recettes ont progressé en moyenne annuelle de 13,08%, passant de 22,47 milliards de FCFA en 2016 à 37,37 milliards de FCFA en 2020. Elles sont portées essentiellement par les revenus de la propriété, précisément par les « intérêts » qui ont progressé de 10,34% en moyenne annuelle pour se situer à 33, 51 milliards de FCFA en 2020.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des recettes de la CNSS.

Graphique 34: Evolution des recettes de la CNSS (en milliards de FCFA)



Source: DGTCP/DSOF/TOF-CNSS, décembre 2021

De 2019 à 2020, les recettes de la CNSS ont augmenté de 17,25 milliards de FCFA, soit une variation relative de 13,75%. Ses composantes principales que sont les cotisations sociales et les autres recettes ont respectivement progressé de 10,73% et 23,21%.

L'augmentation des cotisations sociales est induite par celle du nombre de cotisants en lien avec la promotion de l'assurance volontaire.

L'augmentation des autres recettes est attribuable essentiellement à la hausse des « revenus de la propriété », en lien avec les « intérêts » (+6,38 milliards de FCFA), les « amendes, pénalités et confiscations » (+1,18 milliard de FCFA) et les « ventes de biens et services » (+0,12 milliard de FCFA). La hausse des intérêts est attribuable aux dépôts à termes.

IV.1.2- Dépenses de la CNSS

Elles ont progressé de 4,01% en moyenne annuelle pour se situer à 59,58 milliards de FCFA en 2020 avec un pic de 61,61 milliards de FCFA en 2019.

IV.1.2.1- Charges de la CNSS

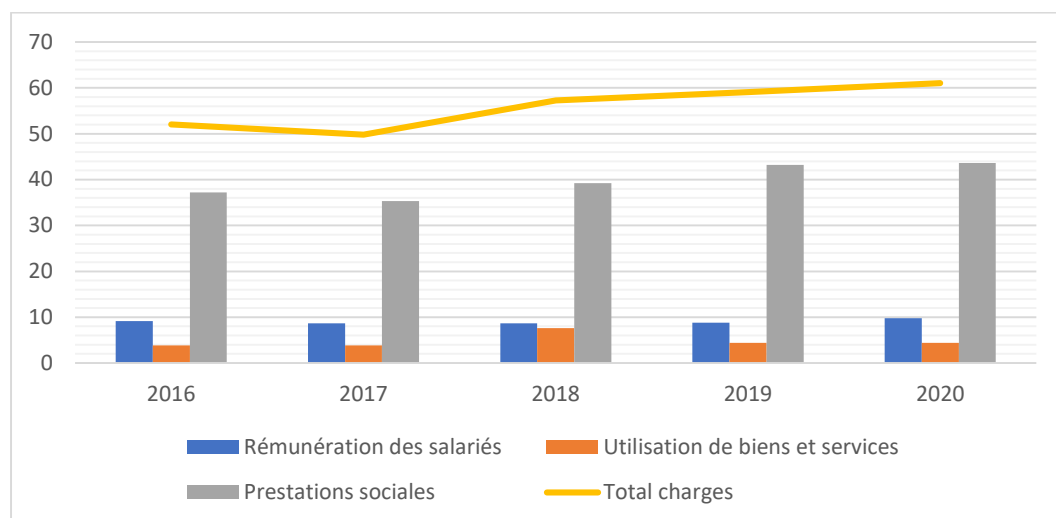
Sur la période, les charges sont passées de 3,29 milliards de FCFA en 2016 à 5,02 milliards de FCFA en 2020, soit une progression moyenne annuelle de

4,05%. Les prestations sociales, qui représentent 71,11% des charges en moyenne sur la période, ont enregistré un taux de progression moyen de 4,08% par an pour s'établir à 43,66 milliards de FCFA.

La « Rémunération des salariés » (16,20% des charges en moyenne) et l'« Utilisation de biens et services » (8,31% des charges en moyenne) se sont accrues respectivement de 1,74% et de 3,26% en moyenne par an pour s'établir respectivement à 9,77 milliards de FCFA et à 4,39 milliards de FCFA en 2020.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des charges de la CNSS.

Graphique 35: Evolution des charges de la CNSS (en milliards de FCFA)



Source: DGTCP/DSOF/TOF-CNSS, décembre 2021

Par rapport à 2019, les charges se sont accrues de 3,32% (+1,96 milliard de FCFA) en 2020. Cette hausse s'explique principalement par celle de la rémunération des salariés (+0,98 milliard de FCFA), de la consommation de capital fixe⁷ (+ 0,47 milliard de FCFA) et des prestations sociales (+0,44 milliard de FCFA).

⁷ Assimilée à l'amortissement au niveau des OPS.

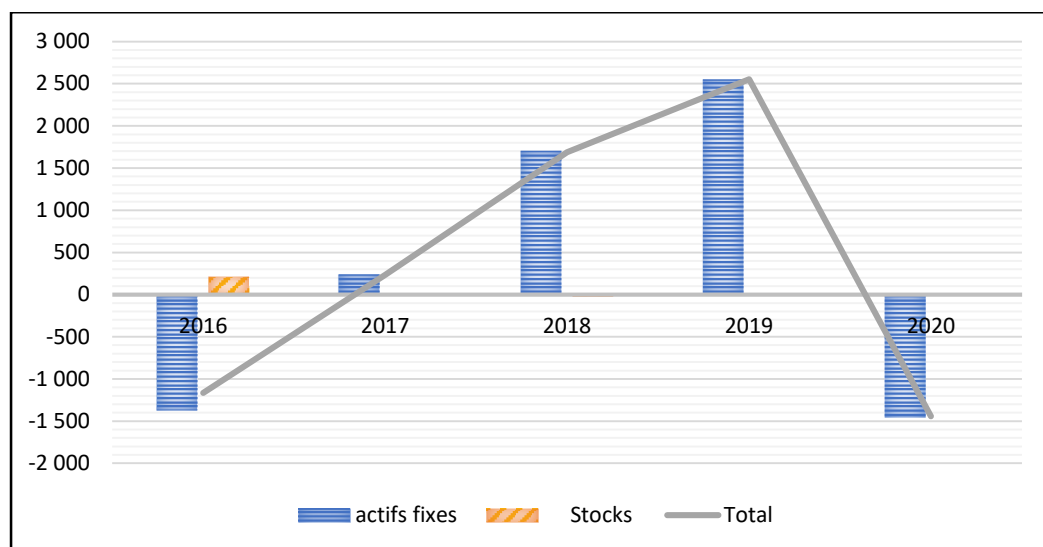
IV.1.2.2- Transactions sur les actifs non financiers de la CNSS

Les transactions sur les actifs non financiers se sont soldées par des valeurs négatives respectives de -1,14 milliard de FCFA en 2016 et -1,44 milliard de FCFA en 2020 justifiées par des cessions et la consommation de capital fixe plus importantes que les nouvelles acquisitions. Le reste de la période a été marquée par des acquisitions plus importantes que les sorties (0,23 milliard de FCFA en 2017, 1,69 milliard de FCFA en 2018 et 2,55 milliards de FCFA en 2019).

Le taux d'accroissement annuel moyen est de 6,08% sur la période sous revue.

Le graphique ci-après décrit la situation des transactions sur actifs non financiers.

Graphique 36: Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards de FCFA)



Source: DGTCP/DSOF/TOF-CNSS, décembre 2021

En 2020, les acquisitions nettes d'actifs non financiers décroissent de 4,00 milliards de FCFA.

La baisse des acquisitions nette d'actifs non financiers est expliquée principalement par celle des actifs fixes (-157,04%). En effet, les bâtiments et ouvrages de génie civil, les machines et équipement ainsi que les autres actifs

fixes ont respectivement baissé de 2,73 milliards de FCFA, 0,96 milliard de FCFA et 0,46 milliard de FCFA, traduisant des amortissements et des cessions d'actifs non financiers plus importants que les acquisitions au cours de la période.

IV.1.3- Transactions sur actifs financiers et passifs de la CNSS

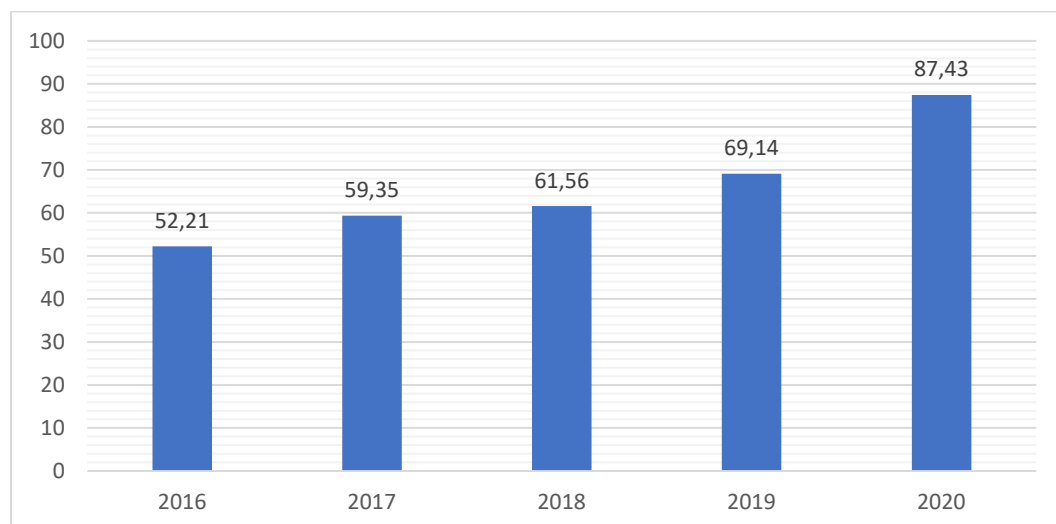
Les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accumulations nettes de passifs ont fait l'objet d'analyse.

IV.1.3.1- Acquisitions nettes d'actifs financiers de la CNSS

Sur la période sous revue, les acquisitions nettes d'actifs financiers sont passées de 52,21 milliards de FCFA à 87,43 milliards de FCFA, soit une progression annuelle moyenne de 13,76%. Cette hausse a été portée à la fois par les acquisitions nettes sur actifs financiers dans le secteur intérieur (+13,59%) et dans le secteur extérieur (+30,46%).

Le graphique suivant décrit la situation des transactions sur actifs financiers de la CNSS.

Graphique 37: Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers (en milliards de FCFA)



Source: DGTCP/DSOF/TOF-CNSS, décembre 2021

Par rapport à 2019, les acquisitions nettes d'actifs financiers ont augmenté de 18,09 milliards de FCFA en 2020. Cet accroissement a été impulsé par celui des numéraires et dépôts (+14,83 milliards de FCFA) et celui des autres comptes à recevoir (+9,48 milliards de FCFA).

IV.1.3.2- Transactions sur passifs de la CNSS

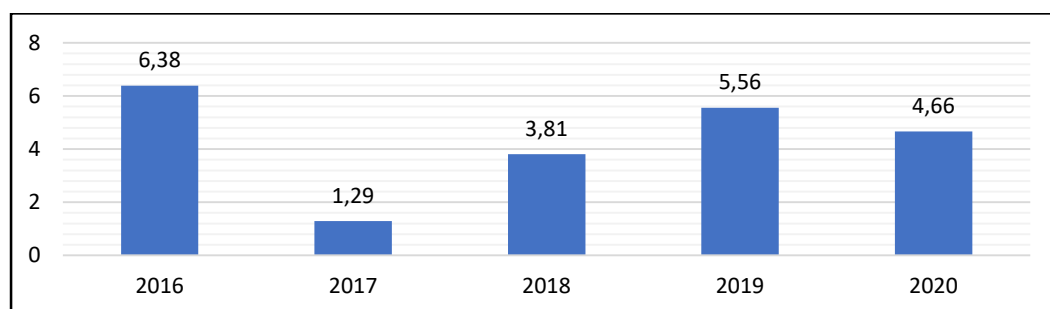
Les transactions sur passifs se sont soldées par une diminution du flux des passifs de 7,56% en moyenne par an passant de 6,38 milliards de FCFA en 2016 à 4,66 milliards de FCFA en 2020. Cette évolution traduit une diminution du rythme d'accumulation des passifs sur la période. Cette diminution s'explique par un effet conjugué d'une décroissance de l'accumulation nette de passifs dans le secteur intérieur (-13,11%) et d'une augmentation nette de passifs dans le secteur extérieur (+22,33%).

L'évolution des passifs dans le secteur intérieur est induite par celle des autres comptes à payer qui sont passés de 5,77 milliards de FCFA à 3,29 milliards de FCFA en 2020.

En termes de proportion, les transactions sur passifs ont été dominées par l'accumulation nette de passifs dans le secteur intérieur avec une part de 82,32% en moyenne par an.

Le Graphique suivant décrit l'évolution des transactions sur passifs de la CNSS.

Graphique 38: Evolution des accumulations nettes de passifs



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, décembre 2021

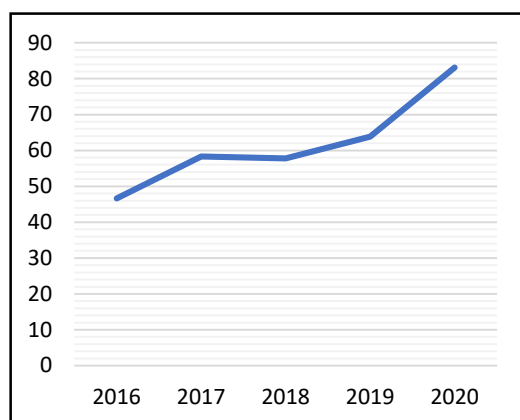
En 2020, les transactions sur passifs sont en baisse de 0,90 milliard de FCFA par rapport à 2019 (-16,13%).

IV.1.4- Soldes caractéristiques de la CNSS

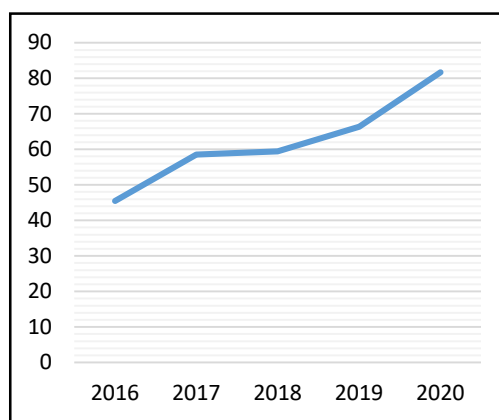
Au cours de la période, les soldes caractéristiques de la CNSS à savoir le solde net de gestion et la capacité de financement ont connu respectivement une amélioration continue de 15,76% et 15,55% en moyenne annuelle. Ils sont passés respectivement de 4,51 milliards de FCFA et 46,65 milliards de FCFA en 2016 à 81,71 milliards de FCFA et 83,15 milliards de FCFA en 2020.

Les graphiques suivants montrent la situation des soldes caractéristiques de la CNSS.

Graphique 39 : Evolution de la capacité de financement



Graphique 40 : Evolution du solde net de gestion



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, décembre 2021

Le solde net de gestion et la capacité de financement de la CNSS se sont améliorés en 2020 respectivement de 15,29 milliards de FCFA (+23,02%) et de 19,29 milliards de FCFA (+30,20%) par rapport à 2019.

IV.2- Analyse des agrégats du TOF-CARFO

L'analyse s'articulera suivant ces quatre (04) grands points :

- les recettes ;
- les dépenses ;
- les transactions sur actifs financiers et passifs ;
- les soldes.

IV.2.1- Recettes de la CARFO

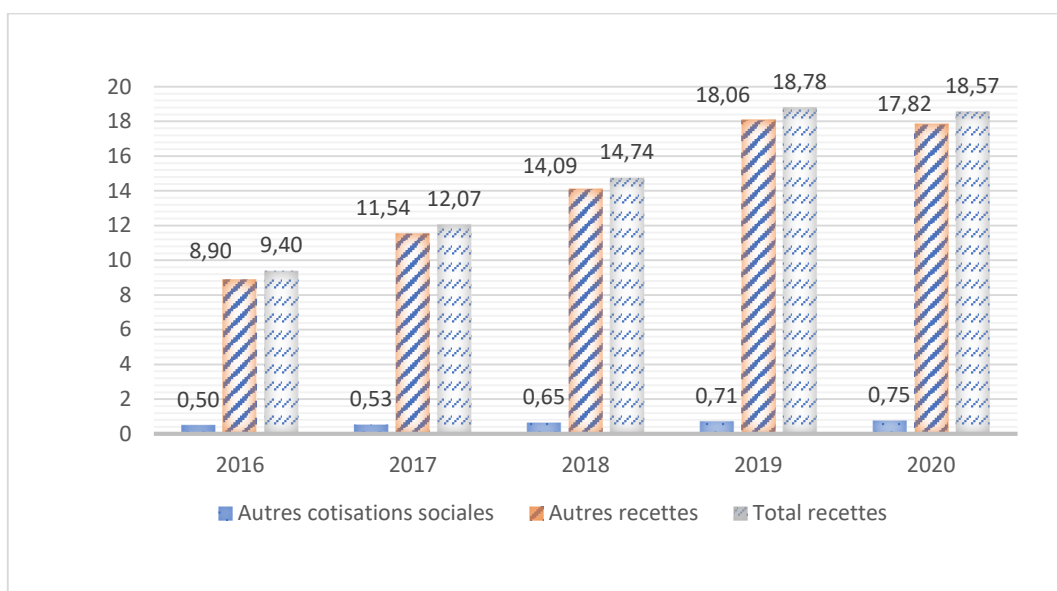
Les recettes mobilisées par la CARFO sont constituées uniquement des « autres cotisations sociales » et des « autres recettes ». Etant donné que la CARFO est considérée comme un fonds de pension employeur, les cotisations sociales en lien avec les pensions sont considérées comme un passif et pris en compte au niveau des droits à pension au sens du MSFP 2014. Les paiements de pensions viennent en diminution des passifs constitués en « droits à pension ». Ainsi, sur la période 2016-2020, les recettes sont passées de 9,40 milliards de FCFA à 18,57 milliards de FCFA, soit une progression moyenne annuelle de 18,54%. Cette évolution est beaucoup plus portée par la rubrique « autres recettes ».

Les autres cotisations sociales ont évolué de 2016 à 2020 de 0,50 milliard de FCFA à 0,75 milliard de FCFA, soit une augmentation moyenne annuelle de 10,27%.

S'agissant des autres recettes, elles ont progressé en moyenne annuelle de 18,96%, passant de 8,90 milliards de FCFA en 2016 à 17,82 milliards de FCFA en 2020. Elles sont portées essentiellement par les revenus de la propriété, principalement par la rubrique « intérêts » qui a progressé de 44,48% en moyenne annuelle pour se situer à 17,59 milliards de FCFA en 2020.

Le graphique ci-dessous retrace la situation des recettes de la CARFO sur la période 2016-2020.

Graphique 41: Evolution des recettes de la CARFO (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, décembre 2021

En 2020, les recettes de la CARFO ont baissé de 0,21 milliard de FCFA par rapport à 2019, soit une variation relative de -1,12%. Ses composantes principales que sont les autres cotisations sociales et les autres recettes ont respectivement évolué de 4,76% et -1,35%.

La baisse des autres recettes est liée principalement à celles des revenus de la propriété ainsi que des ventes de biens et services. Les revenus de la propriété ont connu une régression de 0,15 milliard de FCFA (-0,83%) en lien principalement avec la baisse des intérêts reçus des autres unités d'administration publique (-0,14 milliard de FCFA). Quant à la baisse des ventes de biens et services (-0,10 milliard de FCFA), elle est uniquement portée par celle des ventes résiduelles des établissements non marchands.

IV.2.2- Dépenses de la CARFO

Elles ont progressé de 7,65% en moyenne annuelle pour se situer à 4,50 milliards de FCFA en 2020 avec un pic de 5,68 milliards de FCFA en 2019.

IV.2.2.1- Charges de la CARFO

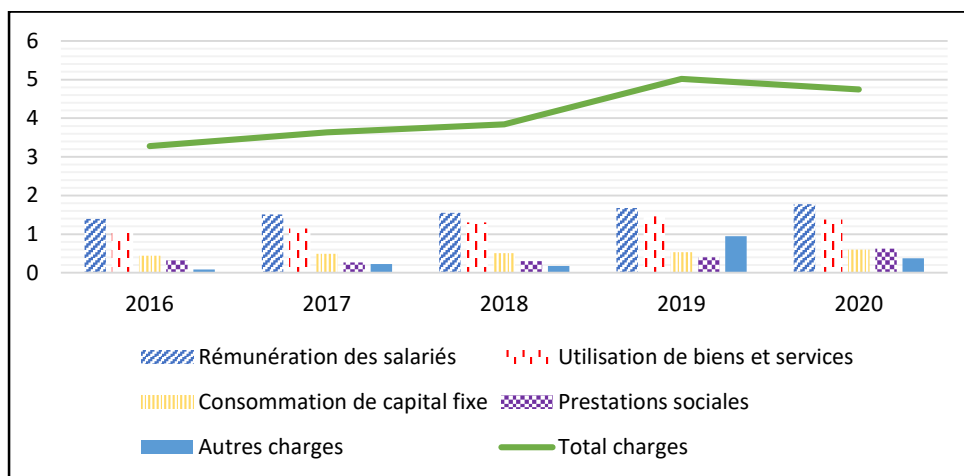
Sur la période, les charges sont passées de 3,28 milliards de FCFA en 2016 à 4,74 milliards de FCFA en 2020, soit une progression moyenne annuelle de 9,68%. Elles sont dominées par la rémunération des salariés, l'utilisation de biens et services ainsi que la consommation de capital fixe.

La rémunération des salariés qui représentent 39,07% des charges en moyenne sur la période, ont progressé de 6,20% en moyenne par an, passant de 1,39 milliard de FCFA à 1,77 milliard de FCFA.

L'« utilisation de biens et services » (30,99% des charges en moyenne) et la « consommation du capital fixe » (12,69 % des charges en moyenne) se sont accrues respectivement de 7,42% et 7,77% en moyenne par an pour s'établir respectivement à 1,38 milliard de FCFA et 0,60 milliard de FCFA.

Le graphique ci-dessous retrace la situation des recettes de la CARFO sur la période.

Graphique 42: Evolution des charges de la CARFO (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, décembre 2021

Par rapport à 2019, les charges ont diminué de 5,45% (-0,27 milliard de FCFA) en 2020. Cette baisse résulte de l'effet conjugué d'une diminution des autres

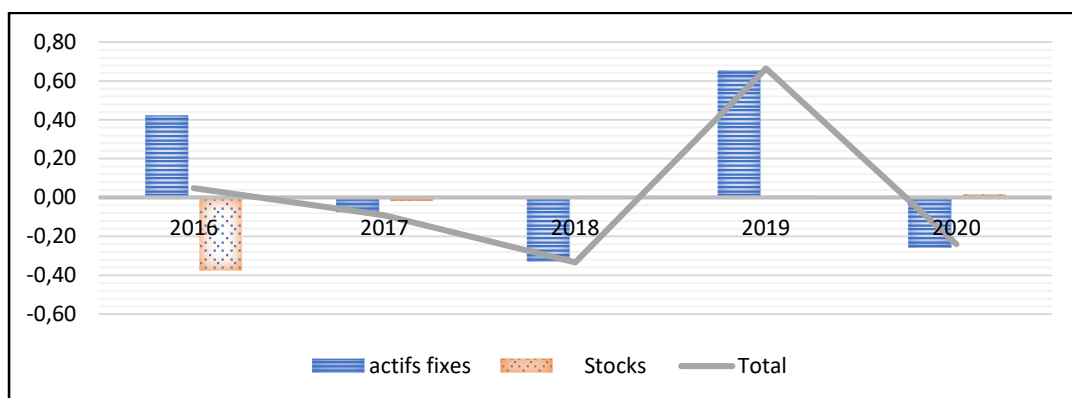
charges (-0,57 milliard de FCFA) et d'une augmentation des prestations sociales (+0,22 milliard de FCFA).

IV.2.2.2- Transactions sur les actifs non financiers de la CARFO

Les transactions sur actifs non financiers ont connu une évolution erratique sur la période sous revue. En effet, de 0,07 milliard de FCFA en 2016, les acquisitions nettes d'actifs non financiers se sont situées à -0,33 milliard de FCFA en 2018 avant de connaître successivement une hausse (+1,00 milliard de FCFA) et une baisse (-0,90 milliard de FCFA) en 2019 et 2020.

Le graphique ci-après décrit la situation des transactions sur actifs non financiers sur la période.

Graphique 43: Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, décembre 2021

IV.2.3- Transactions sur actifs financiers et passifs de la CARFO

Il s'agit d'analyser d'une part les acquisitions nettes sur actifs financiers et d'autre part les accumulations nettes sur passifs.

IV.2.3.1- Transactions sur actifs financiers de la CARFO

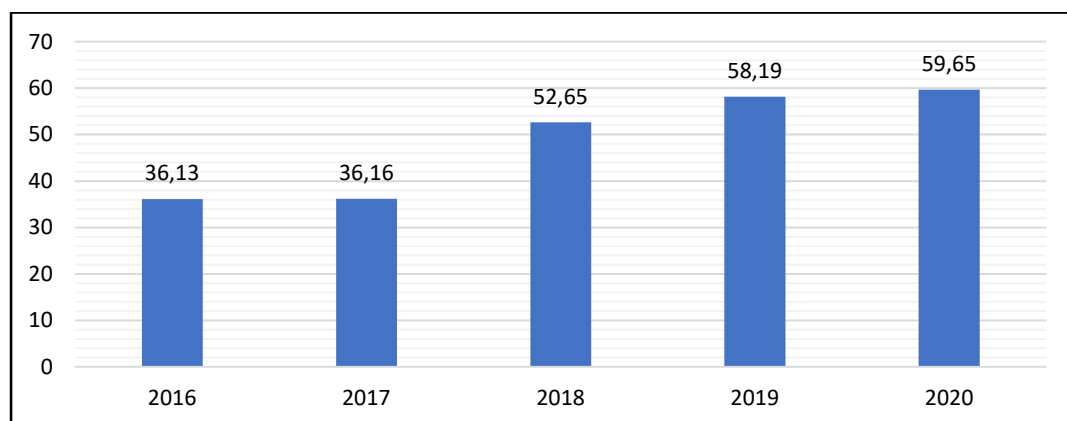
Sur la période sous revue, les transactions sur actifs financiers sont passées de 36,13 milliards de FCFA en 2016 à 59,65 milliards de FCFA en 2020, soit une progression annuelle moyenne de 13,35%. Leurs évolutions sont

marquées par celles des numéraires et dépôts ainsi que les titres de créances. Les numéraires et dépôts ont progressé de 0,22% en moyenne entre 2016 et 2020.

Pour l'année 2020, les transactions sur actifs financiers de la CARFO ont progressé de 2,51% (1,46 milliard de FCFA) résultant d'une part de la hausse des numéraires et dépôts (+17,27%) et d'autre part de la baisse des titres de créances (-14,43%), des crédits (-86,88%) et des autres comptes à recevoir (-54,49%).

Le graphique ci-après décrit la situation des transactions sur actifs financiers de la CARFO sur la période 2016-2020.

Graphique 44: Evolution des transactions sur actifs financiers (en milliards de FCFA)



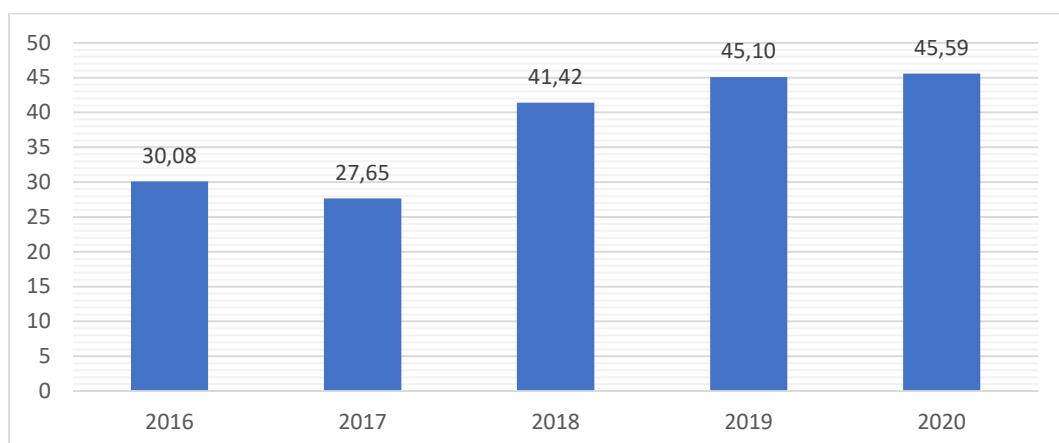
Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, décembre 2021

IV.2.3.2- Transactions sur passifs de la CARFO

Les transactions sur passifs ont progressé de 10,95% en moyenne annuelle entre 2016 et 2020 passant de 30,08 milliards de FCFA à 45,59 milliards de FCFA. Cette évolution résulte d'une croissance des droits à pension de 12,60% et d'une diminution des autres comptes à payer de 8,46%.

Le graphique suivant décrit la situation des transactions sur passifs de la CARFO sur la période 2016-2020.

Graphique 45: Evolution des transactions sur passifs de la CARFO (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, décembre 2021

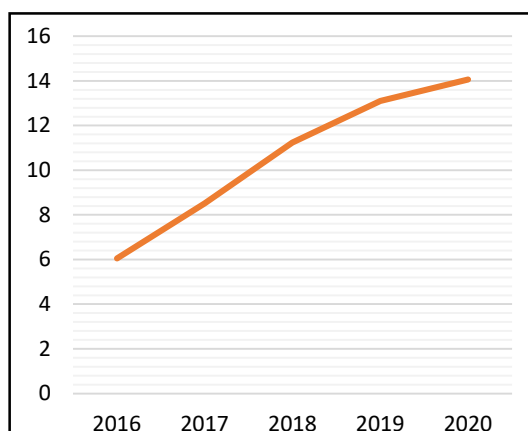
En 2020, les transactions sur passifs ont progressé de 1,09% par rapport à 2019 en lien avec une augmentation des droits à pension (+4,48%) et une diminution des autres comptes à payer (-38,99%).

IV.2.4- Soldes caractéristiques de la CARFO

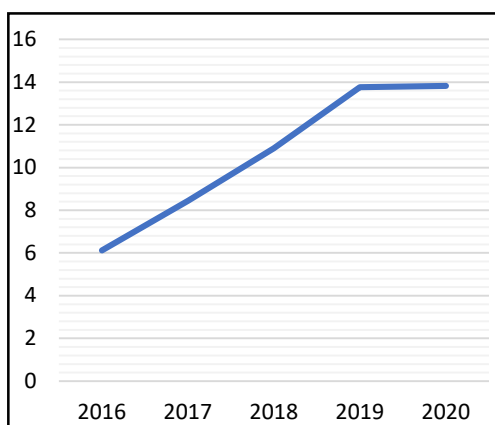
Au cours de la période, les soldes caractéristiques de la CARFO à savoir le solde net de gestion et la capacité de financement, ont connu respectivement une amélioration continue de 22,57% et 23,47%. Ils sont passés respectivement de 6,13 milliards de FCFA et 6,05 milliards de FCFA en 2016 à 13,82 milliards de FCFA et 14,06 milliards de FCFA en 2020.

Les graphiques suivants montrent l'évolution des soldes caractéristiques de la CARFO sur la période.

Graphique 46 : Capacité de financement



Graphique 47 : Solde net de gestion



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, décembre 2021

Pour l'année 2020, ces soldes caractéristiques ont évolué respectivement de 0,45% et 7,39%.



CONCLUSION



L'analyse de l'exécution des opérations financières de l'Etat sur la période 2016-2020 a été faite en fonction de l'unité d'administration publique et de la disponibilité des données.

Pour l'Administration Centrale Budgétaire, l'analyse de l'exécution des opérations financières révèle un accroissement aussi bien des recettes que des dépenses. Ainsi, les recettes, composées essentiellement des recettes fiscales (76,64%) et les dépenses, composées principalement des charges (72,11%), ont enregistré respectivement des taux de progression moyens annuels de 10,37% et de 11,86%. Le solde net de gestion, positif sur la période, traduit une couverture des charges par les recettes avec néanmoins une évolution erratique sur la période. Il ressort un besoin de financement qui a connu une évolution en hausse et en baisse avec une dégradation accentuée en 2017.

L'analyse des opérations financières des EPE de l'année 2019 fait ressortir un niveau de mobilisation des recettes de 261,35 milliards de FCFA constituées principalement de dons (79,29%) tandis que les dépenses constituées principalement de charges (84,24%) se sont chiffrées à 241,05 milliards de FCFA. Le solde net de gestion est ressorti à fin décembre 2019 à 58,29 milliards de FCFA, traduisant une couverture des charges par les recettes sur la période avec néanmoins 21 EPE sur 115 présentant un solde net de gestion négatif. A la même période, il ressort une capacité de financement de 20,30 milliards de FCFA résultant de celle de 64 EPE et d'un besoin de financement de 51 EPE.

Au titre du Tableau des Opérations Financières des Collectivités Territoriales (TOF-CT) de 2016 à 2020, les recettes ont une tendance haussière due notamment aux dons reçus des autres administrations publiques. À la suite d'un accroissement moyen annuel de 16,65%, les recettes se sont établies à 148,77 milliards de FCFA en 2020.

Quant aux OPS les recettes de la CNSS se sont établies à 142,73 milliards de FCFA en 2020 à la suite d'une progression moyenne annuelle de 21,83% tandis que celles de la CARFO ont baissé de 1,12% pour s'établir à 18,57 milliards de FCFA en 2020. S'agissant des charges, celles de la CNSS se sont établies à 5,02 milliards de FCFA en 2020 avec une progression moyenne annuelle de 4,05% tandis que celles de la CARFO, de 3,29 milliards de FCFA en 2016 ont progressé en moyenne de 9,78%.

Au cours de la période, les soldes caractéristiques de la CNSS à savoir le solde net de gestion et la capacité de financement, ont connu respectivement une amélioration continue de 15,76% et 15,55%. Pour la CARFO, le solde net de gestion et la capacité de financement ont connu respectivement une amélioration continue de 22,57% et 23,47% en moyenne annuelle.

En vue d'améliorer les performances dans l'exécution des opérations financières de l'Etat, des actions vigoureuses doivent être entreprises, notamment en matière de mobilisation des ressources intérieures, des ressources extérieures et d'exécution des dépenses publiques. Il s'agit entre autres :

- de poursuivre la digitalisation des régies de recettes ;
- d'intensifier le recensement fiscal et des actions de sensibilisation afin d'élargir l'assiette fiscale ;
- de poursuivre la segmentation des entreprises à travers des mesures incitatives ;
- de rationaliser des dépenses de fonctionnement à l'effet de dégager plus de ressources budgétaires ;
- de mettre en œuvre des actions fortes afin de faire du Burkina Faso, une destination privilégiée pour les investisseurs étrangers ;

- de renforcer l'efficacité de la dépense publique et la poursuite de la politique de rationalisation des dépenses courantes à l'effet de dégager plus de ressources pour les investissements structurants ;
- d'opérationnaliser les logiciels métiers (SIG-EPE, CICT) afin de doter l'ensemble des EPE et des collectivités territoriales d'outils de gestion harmonisés.

Ces mesures ne pourront être mises en œuvre que dans un environnement socio politique apaisé et un climat sécuritaire renforcé à même de fournir des garanties aux investisseurs.



ANNEXE 1 :

PRESENTATION GENERALE DES STATISTIQUES DE FINANCES PUBLIQUES (SFP)



1. Définition et importance des SFP

Les SFP font l'objet d'une présentation commune dans la plupart des pays membres du FMI. Elles tirent leur fondement des différents Manuels de Statistiques de Finances Publiques (MSFP) établis à cet effet. Il convient de les définir et de donner leur importance.

1.1. Définition

Les SFP mesurent l'activité financière des administrations publiques d'une économie. Elles constituent le fondement de l'analyse fiscale et budgétaire et jouent un rôle primordial dans la formulation de programmes budgétaires cohérents et dans leur suivi ainsi que dans la surveillance des politiques économiques.

Les différentes crises financières internationales et particulièrement celle de 2008, les niveaux élevés de déficits budgétaires et de dette qui en ont résulté, dans bien des pays, ont démontré à quel point il est important de disposer en temps opportun de statistiques fiables sur le secteur public en général et sur le secteur des administrations publiques en particulier qui permettent la détection précoce des sources de vulnérabilité et l'adoption de mesures correctrices appropriées. Aussi, il est important de disposer de données comparables au niveau international.

1.2. Importance des SFP

Les statistiques de finances publiques sont traditionnellement utilisées dans l'analyse des aspects suivants :

- ✓ l'étendue de l'administration publique et sa contribution à la demande globale, à l'investissement et à l'épargne ;
- ✓ l'impact de la politique fiscale et budgétaire sur la situation économique, notamment sur l'utilisation des ressources, les conditions monétaires et l'endettement national ;

- ✓ le taux des prélèvements obligatoires (la pression fiscale) et la protection tarifaire ;
- ✓ le système de protection sociale.

En outre, les règles de finances publiques, les déficits structurels, l'évaluation de l'efficacité des dépenses affectées à la lutte contre la pauvreté, la soutenabilité des politiques budgétaires, la position d'endettement, la valeur nette du patrimoine des administrations publiques et du montant de leurs passifs conditionnels, y compris leurs obligations au titre des pensions de sécurité sociale sont des aspects qui intéressent de plus en plus les analystes. Les SFP permettent de mesurer en général l'activité du secteur public.

2. Références méthodologiques

2.1. Au niveau international

Au début des années 1970, un projet de manuel de statistiques de finances publiques a été élaboré et donnait les premières orientations internationales concernant l'établissement des SFP. Sur la base des commentaires reçus sur ce projet de manuel, le MSFP 1986 a été élaboré et définissait des orientations pour l'établissement des SFP. Mais, la méthodologie utilisée n'assurait pas toujours la cohérence avec les autres statistiques macroéconomiques.

Les recommandations internationales formulées sur le MSFP 1986 ont permis d'élaborer le MSFP 2001 qui rompt avec le principe d'enregistrement des SFP en base caisse pour adopter le principe d'enregistrement en base droits constatés. Il intègre aussi une approche patrimoniale dans l'établissement et la présentation des SFP.

Le MSFP 2001 a évolué afin de s'aligner aux autres manuels et guides de statistiques macroéconomiques, notamment le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008), la sixième édition du Manuel de la balance de paiement et de la position extérieure globale (MBP6) et le Manuel de

statistiques monétaire et financière (MSMF). Ainsi, la prise en compte des recommandations internationales d'établissement des statistiques formulées sur le MSFP 2001 a abouti au MSFP 2014.

Le MSFP 2014 recommande de publier, à l'instar du MSFP 2001, des flux et encours totalement intégrés, enregistrés sur la base des droits constatés et de tenir à jour des données de flux de trésorerie pour permettre d'évaluer les contraintes de liquidité des administrations publiques.

Le tableau ci-après présente la comparaison des principes méthodologiques des MSFP 1986 et MSFP 2014

Tableau 2 : Comparaison des principes méthodologiques des MSFP 1986 et MSFP 2014

Différence conceptuelle entre le MSFP 1986 et le MSFP 2014	
Principes de base du MSFP 1986	Principes de base du MSFP 2014
Champ de couverture des SFP	
Le champ d'application du MSFP 1986 repose sur des critères fonctionnels. Il englobe l'ensemble des unités assumant les fonctions d'administration publique	Le champ d'application du MSFP 2014 repose sur des critères institutionnels et concerne l'ensemble du secteur des administrations publiques voire du secteur public.
Moment d'enregistrement des événements économiques	
Dans le MSFP 1986, les transactions sont enregistrées en base caisse, c'est-à-dire au moment des décaissements ou	Dans le cadre SFP, le moment auquel les transactions et les autres flux économiques doivent être enregistrés est déterminé selon le principe d'enregistrement en droits constatés,

Différence conceptuelle entre le MSFP 1986 et le MSFP 2014

encaissements effectués en règlement des transactions.	c'est-à-dire lorsque la valeur économique est créée, transformée, échangée, transférée ou éteinte.
Couverture des événements	
Le MSFP 1986 n'enregistre que les opérations monétaires. Seules certaines transactions en nature sont enregistrées en poste pour mémoire.	- La couverture des événements dans le cadre SFP 2014 est plus étendue, car ce cadre englobe l'ensemble des événements économiques qui influent sur les actifs, les passifs, les recettes ou les charges au lieu de se limiter aux événements donnant lieu à des règlements en trésorerie. Par exemple, le troc et les dons de biens et services sont inclus ; - Le cadre SFP 2014 saisit aussi les autres flux économiques, c'est-à-dire tous les flux autres que les transactions affectant l'encours d'actifs et de passifs et la valeur nette d'une unité. Ces autres flux économiques doivent être inclus afin de réconcilier pleinement le compte de patrimoine entre le début et la fin de la période comptable.
Valorisation	
Dans le MSFP 1986, les titres de dette étaient toujours valorisés au montant exigible à l'échéance (valeur faciale),	Dans le cadre SFP, les actifs et les passifs sont valorisés aux prix en vigueur sur le marché, y compris les titres de

Différence conceptuelle entre le MSFP 1986 et le MSFP 2014

lequel peut diverger tant de la valeur nominale que de la valeur courante du marché	créance qui peuvent avoir une valeur nominale différente
Enregistrement des flux sur une base brute ou nette	
- Les règles de présentation des flux sur une base brute ou nette sont, pour l'essentiel, identiques dans le cadre SFP et le MSFP 1986 - Toutefois, pour les établissements marchands, le MSFP 1986 préconise un enregistrement net correspondant à la différence entre des ventes et les coûts de production, en recettes en cas de valeur positive et en dépenses en cas de valeur négative	Dans le cadre SFP, les ventes et les coûts de production des établissements marchands sont présentés sur une base brute respectivement en recettes et en charges
Intégration des flux et des encours	
Dans le MSFP 1986, les encours se limitaient aux passifs de dette.	Le cadre SFP est un système entièrement intégré : les encours à la fin de la période comptable peuvent être calculés à partir des encours existant au début de la période et des flux qui surviennent au cours de celle-ci. En conséquence de cette intégration, tous les événements qui influent sur la

Différence conceptuelle entre le MSFP 1986 et le MSFP 2014

	performance, la situation financière ou la liquidité des administrations publiques sont pris en compte.
Cadre analytique	
- Le MSFP 1986 met l'accent sur un seul solde comptable, à savoir le déficit ou l'excédent global ; - Les opérations de trésorerie sur actifs non financiers sont traitées comme des recettes ou des dépenses en capital.	- Le cadre SFP introduit plusieurs soldes comptables qui facilitent l'analyse du secteur des administrations publiques ou du secteur public ; - Il fournit de nouvelles définitions de recettes et de charges, en tant que transactions modifiant la valeur nette.
Harmonisation avec d'autres méthodologies	
Le MSFP 1986 n'est pas harmonisé avec les autres systèmes de statistiques macroéconomiques.	- Le MSFP 2014 est plus étroitement harmonisé avec le SCN 2008 et le MBP6 ; - Il se rapproche davantage des normes comptables du secteur public

2.2. Au niveau sous régional

L'UEMOA a adopté en 1998 et 1999 cinq (05) directives de première génération dont la directive n°06/98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 portant TOFE et ses ensembles modificatifs. Cette directive a été révisée en 2009 à la faveur de la rénovation du cadre harmonisé des finances publiques. Ce nouveau cadre comporte six (06) directives.

Il s'agit de :

- ✓ la directive N°01/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA ;

- ✓ la directive N°06/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant lois de finances au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°07/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant règlement général sur la comptabilité publique au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°08/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant nomenclature budgétaire de l'Etat au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°09/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant plan comptable de l'Etat (PCE) au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°10/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) au sein de l'UEMOA.

2.3. Au niveau national

Pour se conformer aux normes au niveau international et sous régional, le Burkina Faso a internalisé les directives du nouveau cadre harmonisé des finances publiques. Pour ce qui concerne la directive N°10/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) au sein de l'UEMOA, elle a été transposée dans l'arsenal juridique par le décret N°2016-602/PRES/PM/MINEFID du 8 juillet 2016 portant TOFE.

3. Quelques concepts et définitions

Résidence et territoire économique

La résidence d'une unité institutionnelle est le territoire économique avec lequel elle a la relation la plus étroite, c'est à dire un centre d'intérêt économique prépondérant.

Le territoire économique est la zone géographique ou la juridiction la plus large pour laquelle des statistiques sont requises.

Unités institutionnelles

Une unité institutionnelle est une entité économique qui est capable, de son propre chef, de posséder des actifs, de contracter des passifs, de s'engager dans des activités économiques et de réaliser des opérations avec d'autres entités.

Il existe deux principaux types d'unités institutionnelles. Il s'agit des ménages et des entités juridiques ou sociales.

Les ménages

Un ménage est un groupe de personnes qui :

- ❖ partagent le même logement ;
- ❖ mettent en commun une partie ou la totalité de leurs revenus et de leur patrimoine ;
- ❖ et consomment collectivement des biens et services (par exemple : logement et nourriture).

Entités juridiques ou sociales

Une entité juridique ou sociale est une entité dont l'existence est reconnue par le droit ou par la société indépendamment des personnes ou des autres entités qui la possèdent ou la contrôlent. Les entités juridiques sont constituées des sociétés ou quasi-sociétés, des institutions sans but lucratif et des unités institutionnelles d'administration publique :

- ✓ ***les sociétés*** : entités juridiques capables de dégager un profit ou une autre forme de gain financier pour leurs propriétaires et créées pour s'engager dans une production marchande ;
- ✓ ***les quasi-sociétés*** : entreprises non constituées en sociétés qui fonctionnent comme si elles étaient des sociétés et peuvent établir un ensemble complet de comptes ;

- ✓ ***les institutions sans but lucratif*** : entités juridiques ou sociales créées dans le but de produire des biens ou des services, dont le statut ne leur permet pas d'être une source de revenu, de profit ou d'autres formes de gain financier pour les unités qui les créent, les contrôlent ou les financent ;
- ✓ ***les unités institutionnelles d'administration publique*** : entités instituées par décision politique qui exercent un pouvoir législatif, judiciaire ou exécutif sur d'autres unités institutionnelles dans un espace donné.

4. Le champ de couverture des SFP

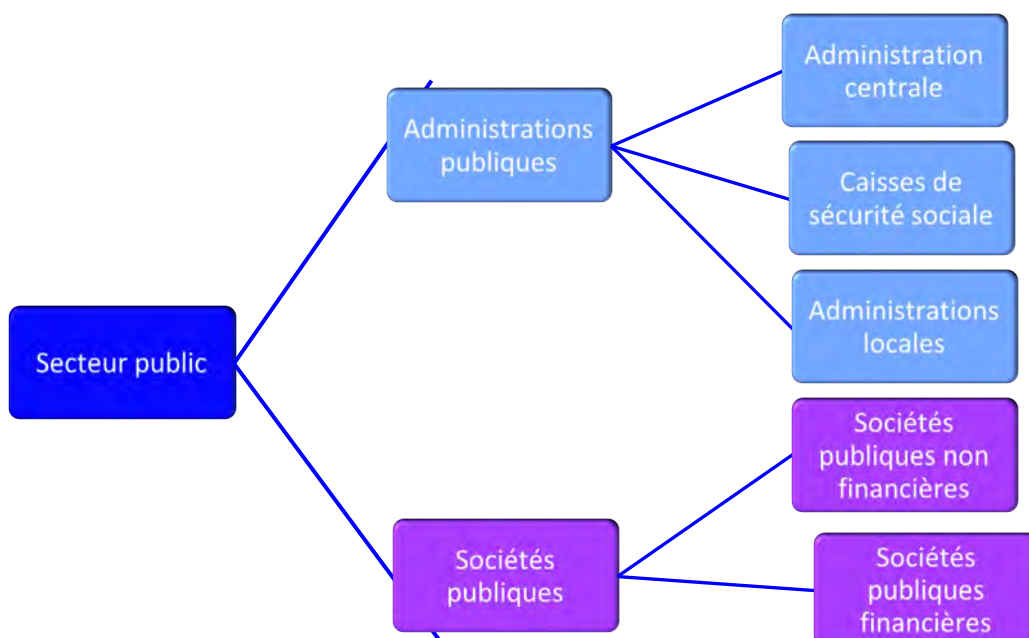
Suivant le MSFP 2014, le champ couvert par les SFP est le secteur public. Le secteur public s'entend comme étant l'ensemble des unités institutionnelles résidentes contrôlées directement ou indirectement par des unités d'administration publique résidentes, c'est-à-dire toutes les unités du secteur des administrations publiques et les sociétés publiques résidentes.

Les unités institutionnelles du secteur public sont regroupées en deux groupes : les administrations publiques et les sociétés publiques. Les administrations publiques se décomposent en administration centrale, administrations d'Etats fédérés, administrations locales et/ou caisse de sécurité sociale.

Les sociétés publiques se subdivisent en sociétés publiques financières et en sociétés publiques non financières.

Le schéma ci-dessous permet de clarifier la subdivision du secteur public.

Schéma N°1 : Composition du secteur public



Source : MSFP 2014

Au niveau régional, conformément à l'article 8 de la directive n°10 portant TOFE-UEMOA, le champ couvert par le TOF-UEMOA est le secteur des administrations publiques composé de toutes les unités institutionnelles résidentes des administrations publiques ainsi que des institutions sans but lucratif (ISBL) qui répondent aux caractéristiques d'administrations publiques.

Quatre types d'unités d'administrations publiques sont distingués à savoir :

- les unités budgétaires ;
- les unités de sécurité sociale ;
- les Institutions sans but lucratif (ISBL) non marchandes ;
- les unités extrabudgétaires.

Ces unités sont regroupées en trois sous-secteurs ;

- le sous-secteur de l'administration centrale y compris ses ISBL et unités extrabudgétaires ;
- le sous-secteur de l'administration locale y compris ses ISBL et unités extrabudgétaires ;

- le sous-secteur de la sécurité sociale.

Le champ couvert par les SFP au Burkina Faso est le secteur des administrations publiques comme le recommande l’UEMOA. C’est l’article 9 du décret n°2016-602 qui le définit.

4.1. Cadre d’analyse du MSFP 2014

Le cadre d’analyse du MSFP 2014 est un cadre intégré entre les stocks et les flux. Il se présente sous forme d’un ensemble de quatre situations financières dont trois fondées sur des données en droits constatés relatives aux transactions, aux autres flux économiques et au compte de patrimoine et une quatrième fondée sur les données en base caisse :

- ✓ **la situation des opérations des administrations publiques** : Elle résume l’ensemble des transactions et calcule à partir de cette information d’importants soldes analytiques;
- ✓ **la situation des autres flux économiques** : elle renseigne sur les variations de la valeur nette qui découlent des flux économiques autres que des transactions. Ces flux sont classifiés comme des variations de valeur (réévaluation) ou des changements de volume d’actifs et de passifs ;
- ✓ **le compte du patrimoine** : il fait état de l’ensemble des actifs et des passifs et de la valeur nette en ouverture et en clôture d’exercice ;
- ✓ **la situation des flux de trésorerie** : elle illustre les quantités de liquidités générées et utilisées dans les opérations et les transactions portant sur les actifs et les passifs. Son solde comptable est la variation nette de trésorerie.

De façon schématique, le cadre d’analyse s’articule comme suit :

Figure 1 : Cadre analytique des SFP



Source : MSFP 2014

En attendant la mise en œuvre intégrale du cadre du MSFP 2014, l'UEMOA recommande la mise en œuvre d'un Cadre d'Analyse Minimum (CAM) composé de quatre tableaux tel que stipulé à l'article 26 de la directive N°10. Ce sont : le TOFE UEMOA, la situation des flux de trésorerie, la situation des actifs financiers et des passifs et la situation de la dette.

4.2. Cadre institutionnel et organisationnel

En rappel, le premier TOFE du Burkina Faso datant des années 1990 a été élaboré par le Trésor Public. Cette attribution est passée à la Direction des études et de la planification (DEP) du Ministère en charge des finances, puis

au Secrétariat technique permanent du programme d'ajustement structurel (STP-PAS). Elle est dévolue au Secrétariat technique pour la coordination des programmes de développement économique et social (STC-PDES) en 1997 et au Secrétariat permanent pour le suivi des politiques et programmes financiers (SP-PPF) à partir de septembre 2002.

Conformément à l'arrêté N°2012-0457/MEF/SG/DGTCP du 31 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement de la DGTCP, celle-ci à travers la DSOFE est à nouveau chargée de l'élaboration du TOFE.

Par ailleurs, un Comité d'élaboration et de validation des statistiques de finances publiques (COMITE-SFP) a été créé suivant l'arrêté N°2019-00342/MINEFID/SG/DGTCP/DSOFE du 31 juillet 2019.



ANNEXE 2 :

EQUIPE D'ELABORATION DU RAGOFE

Numéro d'ordre	Nom et Prénom (s)	Fonction	Contact
1	SOME Abel Seglaro	Secrétaire Général/Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	
2	SANON Célestin Santéré	Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique	
3	BONTOGO Siméon	Directeur du Suivi des Opérations Financières de l'Etat	70 02 36 85 bontsim2006@yahoo.fr
4	COMPAORE Judith Félicité	Contrôleur Interne	70 73 75 61 judifeli@yahoo.fr
5	OUEDRAOGO Emile	Chef du service des statistiques de finances publiques	70 16 84 16 ouedemilio@gmail.com
6	MILLOGO François	Chef du service des statistiques des opérations financières de l'Etat	78 78 27 50 françois.millogo@gmail.com
7	COMPAORE Abdoul Rasmané	Chargé des statistiques de finances publiques	70 43 39 21 cabdoulrasmane@gmail.com
8	KABORE Roland	Chargé des statistiques de finances publiques	70 49 82 42 roland1kabore@gmail.com
9	TOU Ibrahima	Chargé des statistiques de finances publiques	78 11 97 50 ibrahimatou77@gmail.com
10	OUEDRAOGO P. Dieudonné	Chargé des statistiques de finances publiques	78 02 52 73 payamsseba@gmail.com
11	BASSOLE W. Gustave	Chargé des statistiques des	60 48 30 30 newoulou2@gmail.com

		opérations financières de l'Etat	
12	MILLOGO H. Armel	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	78 35 95 85 millogoharmel@gmail.com
13	MOSSE François	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	70 38 44 76 mossefra@gmail.com
14	BOUNDAGO Madi	Chargé des opérations pour le compte du budget de l'Etat	



ANNEXE 3 :

LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION

Numéro d'ordre	Nom et Prénom(s)	Structure	Contact téléphonique	Adresse e-mail
1	BASSOLE Wilfried Gustave	DSOFE	78 55 81 00	newoulou2@gmail.com
2	BELEMBAG O Boukaré	DSOFE	60 09 04 07	belembagoboukare@gmail.com
3	BONTOGO Siméon	DSOFE	70 02 36 85	bontsim2006@yahoo.fr
4	BOUBA/YAM EGO T. Odette	SP/CNP E	70 70 83 30	ytodette@yahoo.fr
5	COMPAORE Abdoul Rasmané	DSOFE	70 43 39 21	cabdoulrasmane@gmail.com
6	COMPAORE Judith Félicité	DSOFE	70 73 75 61	judifeli@yahoo.fr
7	KABORE Roland	DSOFE	70 49 82 42	roland1kabore@gmail.com
8	KABRE Isaac Fresnel Wendkouni	DGB/DP B	70 00 11 22	fresnelisaac@gmail.com
9	MILLOGO François	DSOFE	78 78 27 50	francois.millogo@gmail.com
10	MILLOGO H. Armel	DSOFE	76 08 72 71	millogoharmel@gmail.com
11	MOSSE Francis	DSOFE	70 38 44 76	mossefra@gmail.com
12	NAKOULMA/ SOMDO Christine	DGEP/D PAM	70 27 98 82	christinesondo@yahoo.fr
13	OUEDRAOGO Adama	ACCT	78 16 95 08	oajunior@gmail.com
14	OUEDRAOGO Emile	DSOFE	70 16 84 16	ouedemilio@gmail.com
15	OUEDRAOGO Haoua	DSOFE	71 05 15 13	haouaouedraogo61@gmail.com
16	OUEDRAOGO P. Dieudonné	DSOFE	78 02 52 73	payamsseba@gmail.com
17	SANGARE Mamadou	DGCOO P	70 13 06 05	mad_sang63@yahoo.com
18	TOU Ibrahima	DSOFE	78 11 97 50	ibrahimatou77@gmail.com
19	YAMEOGO W. Arlenn	DSOFE	70 07 40 30	arlenn2000@gmail.com
20	YOUGBARE Fidèle	DAMOF	70 23 11 87	yfido2000@yahoo.fr
21	ZOUNGRANA Tasséré	DDP	70 23 38 86	ztass51@gmail.com
22	BONTOGO Siméon	DSOFE	70 02 36 85	bontsim2006@yahoo.fr

Table des matières

AVANT PROPOS	i
SOMMAIRE	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
RESUME ANALYTIQUE	x
PREAMBULE	xii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE BUDGETAIRE (TOF-ACB)	5
I.1- Evolution des recettes	7
I.2- Evolution des dépenses	9
I.2.1- Evolution des charges	10
I.2.2- Evolution des transactions sur les actifs non financiers	12
I.3- Transactions sur actifs financiers et passifs	14
I.4- Evolutions des soldes caractéristiques	16
I.5- Evolution de ratios en lien avec le TOF-ACB	17
CHAPITRE II: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT (TOF-EPE) A FIN DECEMBRE 2019	19
II.1- SITUATION GLOBALE	21
II.1.1- RECETTES	21
II.1.2- DEPENSES	22
II.1.3- TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS	24
II.1.4- SOLDES	25
II.2- SITUATION PAR SECTEURS D'ACTIVITES	25
II.2.1- RECETTES	25

II.2.2- Dépenses.....	26
II.2.3- Soldes.....	28
CHAPITRE III:ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (TOF-CT)	29
III.1- Recettes.....	31
III.1.1- Recettes par nature	31
III.1.2- Recettes par type de collectivités Territoriales	34
III.1.3- Recettes par région administrative	35
III.2- Dépenses.....	36
III.2.1- Dépenses par nature.....	36
III.2.2- Dépenses par type de collectivités territoriales.....	39
III.2.3- Dépenses par région administrative	41
III.3- Transactions sur actifs financiers et passifs	42
III.3.1- Transactions sur actifs financiers et passifs par type de collectivité.....	43
III.3.2- Transactions sur actifs financiers et passifs par région administrative	44
III.4- Soldes caractéristiques	46
III.4.1- Soldes caractéristiques par type de collectivité	47
III.4.2- Soldes caractéristiques par région administrative	49
CHAPITRE IV: ANALYSE DU SECTEUR DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE (OPS)	51
IV.1- Analyse des agrégats du TOF-CNSS	53
IV.1.1- Recettes de la CNSS	53
IV.1.2- Dépenses de la CNSS	54

IV.1.3- Transactions sur actifs financiers et passifs de la CNSS.....	57
IV.1.4- Soldes caractéristiques de la CNSS.....	59
IV.2- Analyse des agrégats du TOF-CARFO	60
IV.2.1- Recettes de la CARFO.....	60
IV.2.2- Dépenses de la CARFO	61
IV.2.3- Transactions sur actifs financiers et passifs de la CARFO	63
IV.2.4- Soldes caractéristiques de la CARFO	65
CONCLUSION	67
ANNEXE 1 : PRESENTATION GENERALE DES STATISTIQUES DE FINANCES PUBLIQUES (SFP)	a
1. Définition et importance des SFP	c
1.1. Définition.....	c
1.2. Importance des SFP	c
2. Références méthodologiques	d
2.1.Au niveau international.....	d
2.2.Au niveau sous régional	h
2.3.Au niveau national.....	i
3.Quelques concepts et définitions	i
Résidence et territoire économique	i
Unités institutionnelles	j
4.Le champ de couverture des SFP	k
4.1.Cadre d'analyse du MSFP 2014	m
4.2.Cadre institutionnel et organisationnel.....	n
Table des matières	x